

**Conseil économique
social et environnemental**
l'assemblée de la société civile

RAP
PORT
D'ACTI
VITÉ

mai 2021
mai 2022

Sommaire

p. 2 - 3

ÉDITO

**La démocratie traverse
une profonde crise**

– « *CESE réformé,
année 1!* »

par **Thierry Beaudet**, Président du CESE

– « *Notre pays a besoin
des travaux du CESE* »

par **Élisabeth Borne**, Première ministre

p. 4 - 7

Répondre aux

**préoccupations
citoyennes**



p. 8 - 23

un an de travaux

**Retour sur les résolutions
et avis adoptés**

durant la première année
de la mandature – mai 2021
à mai 2022

p. 24 - 33

**La question
démocratique**

au cœur de nos travaux



p. 34 - 43

Associer les citoyennes
et citoyens à la

décision publique



p. 44 - 49

Agir en lien avec **l'Europe**
et les **territoires**



p. 50 - 55

Annexes

“ CESE réformé, année 1 ! ”

Thierry Beaudet, *Président du CESE*

Partout dans le monde se fait jour la nécessité d'associer les citoyennes et citoyens aux décisions politiques tant la permanence d'une forte abstention aux élections et la polarisation des suffrages tendent à tarir le carburant démocratique des nouveaux élus.



La démocratie traverse une profonde crise de légitimité et de croissance parce qu'elle répond moins aux besoins de représentativité et de participation continue de la société. S'y ajoute, aux yeux de nos concitoyennes et concitoyens, une crise d'efficacité de la démocratie. Il y a urgence à réhabiliter la démocratie, non pas tant comme régime ou ensemble d'institutions, mais comme idéal moral d'écoute, de justice et de prospérité, comme expérience aboutie pour chacun. C'est la raison pour laquelle la période actuelle impose au CESE de faire le meilleur usage de ses prérogatives. Et nous le faisons.

Durant cette première année de mandature, guidés par nos orientations stratégiques, nous avons mené des travaux sur des enjeux importants parmi lesquels l'engagement des jeunes dans la vie démocratique, les métiers en tension, l'acceptabilité de la transition énergétique, le service public de la petite enfance, pour ne citer que ceux-là. Nous avons su faire du CESE un lieu de débat sur la question démocratique durant la campagne pour l'élection présidentielle. Sur le plan international, nous avons organisé un sommet des conseils économiques et sociaux européens pour porter la voix de la société civile à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne.

Réformée en 2021, notre assemblée est devenue le carrefour de la participation citoyenne, le lieu où convergent les deux sources de la démocratie délibérative : les personnalités engagées dans la société civile et les citoyens constituant panels et conventions, sans compter ceux qui nous saisissent par voie de pétition. Nous avons donc dès le début de notre mandature associé aussi souvent que possible des citoyennes et citoyens à nos travaux comme c'est le cas avec la convention citoyenne sur la fin de vie lancée à l'automne 2022.

Nous avons aussi, dans l'esprit de la réforme, resserré nos liens avec les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux et cherché à associer les collectivités territoriales à l'élaboration de nos avis.

Plus que jamais, le Palais d'Iéna doit être un lieu d'ouverture, d'écoute, de dialogue et d'échanges, au service de la démocratie. Assemblée de la société agissante, le CESE a tout pour être au service d'une République des solutions. ●

“ Notre pays a **besoin** **des travaux** **du CESE** ”

Élisabeth Borne, Première ministre

Notre pays, et plus largement notre monde, est au cœur de plusieurs bouleversements majeurs. La guerre en Ukraine a mis fin à notre espoir d'une paix durable en Europe. La crise énergétique menace nos quotidiens et nous confronte directement au risque de pénurie. La crise démocratique ne s'estompe pas, entre abstention et banalisation du populisme. Quant à la crise climatique, chacun a pu en mesurer cet été les effets très concrets.

Dans ce contexte, la réflexion, la recherche de solutions concrètes et l'association de nos concitoyennes et concitoyens doivent être des réalités tangibles. Au cœur du quotidien de notre pays et des aspirations des territoires, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est à la fois la chambre de la prospective et de la réflexion, la voix de la société civile et le carrefour de la participation citoyenne.

En cette période de bascules, le CESE est un repère essentiel pour nos politiques publiques. Et cette année encore, ses travaux éclairent nos réflexions et nos décisions.

Dans les mois qui viennent, le CESE devra continuer à jouer tout son rôle. C'est ainsi que le Gouvernement l'a saisi d'une demande d'avis sur l'engagement des jeunes et la lutte contre l'abstention ou encore sur l'acceptabilité des infrastructures de la transition énergétique.

C'est pourquoi, aussi, le CESE poursuivra sa mission de participation citoyenne et de laboratoire du renouveau démocratique.

Enfin, le CESE aura un rôle central à jouer dans la nouvelle méthode, demandée par le Président de la République, et incarnée par le Conseil national de la refondation. Au sein de cette grande concertation sur les transformations à venir pour notre pays, le CESE y représente la société civile.

Notre pays a besoin du CESE, de ses réflexions et de ses travaux. Ils sont déterminants pour guider nos choix et restaurer la confiance et le dialogue entre les citoyens et nos institutions. ●



Répondre aux préoccupations citoyennes

Le CESE est l'assemblée de la société civile telle qu'elle est organisée par les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Durant cette première année de mandature, il s'est saisi ou a été saisi des enjeux contemporains qui agitent la société pour éclairer les pouvoirs publics et esquisser des solutions face aux attentes des citoyennes et citoyens.

Que fait le CESE ? 6-7

Un an de travaux 8-23



patiations nes

21 et 22 septembre 2022.
Le Forum des scénarios est l'occasion pour les membres du CESE de saisir très concrètement comment nos modes de vie seront affectés par le changement climatique. Des ateliers de travail sur la transition énergétique organisés par la Fresque du climat leur ont permis de discuter notamment autour de scénarios de l'Ademe et de RTE France*.

* Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie / RTE : Réseau de transport d'électricité



Que fait le CESE ?

Le Conseil économique, social et environnemental est une assemblée constitutionnelle. Il a quatre grandes missions. Ses 175 membres sont issus de tous les territoires et représentent toutes les catégories socioprofessionnelles. Entre mai 2021 et mai 2022, ils ont rendu dix avis, quatre résolutions et une déclaration.

Éclairer les pouvoirs publics

Le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration de la politique économique, sociale et environnementale.

→ Voir pages 12 à 23

Associer la parole citoyenne

Le CESE permet à la parole citoyenne individuelle de s'exprimer pour enrichir ses travaux.

→ Voir pages 36 à 43



Évaluer les politiques publiques

Le CESE contribue à l'évaluation des politiques publiques à caractère économique, social et environnemental.

→ Voir pages 12 à 23

Interagir avec les territoires

Le CESE promeut le dialogue et la coopération avec ses homologues régionaux (les CESER), européens et internationaux.

→ Voir pages 46 à 49



→ Retrouver la liste complète des membres et de leurs organisations, pages 51 à 53

LES ÉTAPES DE TRAVAIL DU CESE

Saisine



C'est le point de départ du travail du CESE : il est saisi d'une thématique par :

- ↳ **Le Gouvernement** ;
- ↳ **Le Parlement** (Assemblée nationale ou Sénat) ;
- ↳ **lui-même** ;
- ↳ **les citoyennes et citoyens** par voie de pétition

s'ils réunissent 150 000 signatures de personnes âgées de plus de 16 ans.

Attribution de la saisine

Le Bureau, composé du Président et de 19 membres, désigne la formation de travail qui va se charger de la saisine.



Organisation du travail



La formation de travail choisit un ou plusieurs rapporteurs. Ils et elles vont organiser et conduire les débats.

Débats et réflexion

- 1. Auditions de personnalités** spécialisées et reconnues pour leur expertise.
- 2. Débats pour discuter** et définir des positions communes.
- 3. Rédaction de propositions** ayant remporté un consensus lors d'un vote interne à la formation de travail.
- 4. Présentation** en assemblée plénière.



Adoption d'un avis



Après sa présentation devant l'assemblée plénière, l'avis est soumis au vote des conseillères et conseillers.

Une fois l'avis adopté, les préconisations sont publiées et partagées avec les pouvoirs publics et les citoyennes et citoyens.



LE SAVIEZ-VOUS ?

46 %
des membres du CESE sont des femmes et

55 %
des postes de gouvernance sont occupés par des femmes.

↳ Le CESE est **l'assemblée la plus paritaire** des trois assemblées constitutionnelles.

1 groupe de représentation est dédié aux organisations étudiantes et aux mouvements de jeunesse.

↳ Le CESE est **la seule assemblée** de la République qui donne une place aux organisations de jeunesse.

87 %
des membres n'ont jamais eu de mandat électif.

↳ Les membres ne sont pas des professionnels de la politique, mais **des « gens de terrain »** : ils sont la société civile agissante.

un an de travaux

Retour sur les résolutions et avis adoptés (hors déclaration sur la guerre en Ukraine)

durant la première année de la
mandature – mai 2021 à mai 2022

| | |
|---|--------------|
| <u>6 juillet 2021</u> - Pour une mise en œuvre encadrée du passe sanitaire | p. 10 |
| <u>13 octobre 2021</u> - 2022 : la relance du projet européen ? | p. 11 |
| <u>9 novembre 2021</u> - Contribuer à la stratégie nationale pour la biodiversité | p. 12 |
| <u>24 novembre 2021</u> - Pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes | p. 13 |
| <u>15 décembre 2021</u> - Redonner du sens au vote dans les instances à gouvernance démocratique | p. 14 |
| <u>12 janvier 2022</u> - Réduire les tensions sur le marché du travail | p. 15 |
| <u>9 février 2022</u> - France Relance Outre-mer : mieux répondre aux réalités locales | p. 16 |
| <u>9 mars 2022</u> - Favoriser l'engagement et la participation démocratique des jeunes | p. 17 |
| <u>22 mars 2022</u> - Vers un service public d'accueil de la petite enfance | p. 18 |
| <u>23 mars 2022</u> - Vers l'acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique | p. 19 |
| <u>5 avril 2022</u> - Consultation sur le projet de Programme national de réforme 2022 | p. 20 |
| <u>12 avril 2022</u> - Comment construire une Europe de la santé ? | p. 21 |
| <u>13 avril 2022</u> - Le modèle assurantiel français face aux risques systémiques | p. 22 |
| <u>24 mai 2022</u> - Pour une politique publique de santé-environnement au cœur des territoires | p. 23 |

Panorama d'un an au CESE

15 TRAVAUX ADOPTÉS ET PUBLIÉS

entre mai 2021 et mai 2022



10 avis



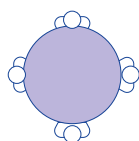
4 résolutions



1 déclaration

De QUELS ENJEUX a été saisi le CESE cette année ?

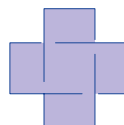
Par formation de travail chargée de la coordination des travaux



2 Bureau du CESE



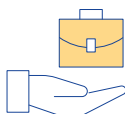
1 Économie et finances



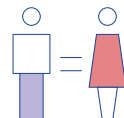
2 Affaires sociales et santé



1 Délégation aux Outre-mer



1 Travail et emploi



1 Délégation aux droits des femmes et à l'égalité



2 Environnement



3 Affaires européennes et internationales



2 Participation démocratique (commission temporaire)

PAR QUI a été saisi le CESE cette année ?

Par saisine



4 Gouvernement

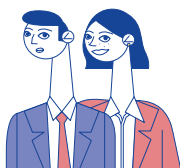


7 avis sur 10

remis aux ministres concernés par les thématiques



1 Parlement



6

parlementaires rencontrés au titre de la promotion des avis



10 Autosaisine

Pour une mise en œuvre encadrée du passe sanitaire

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la mise en place d'un passe sanitaire était votée le 31 mai 2021 pour éviter de nouvelles mesures de confinement et faciliter la reprise des activités en France. Pour que ce passe atteigne ses objectifs, le CESE a estimé que certaines conditions devaient être respectées.

Déclaration du Bureau

Quel est l'enjeu ?

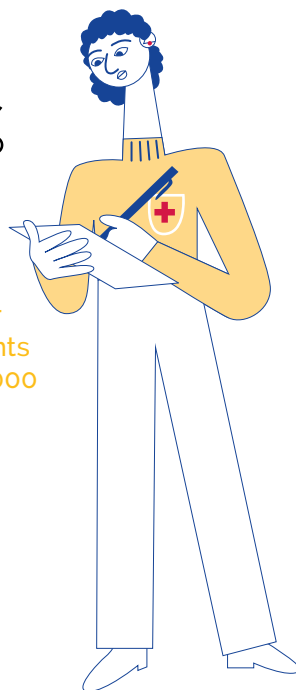
Si la population française a rapidement admis le principe d'un passe sanitaire pour accéder aux grands événements, de nombreuses réticences étaient latentes sur son utilisation plus large. Le CESE a lancé une consultation numérique et constitué un collectif de 35 citoyennes et citoyens pour prendre la mesure de ces craintes et se prononcer sur les principes de mise en œuvre d'un tel passe.

L'avis du CESE

La consultation numérique a montré un fort attachement citoyen à l'exercice des libertés et révélé des questionnements sur les modalités pratiques du passe sanitaire. Deux principes de mise en œuvre ont été identifiés : l'inscrire dans l'objectif unique de retour à la vie normale et l'accompagner de mesures de garantie des libertés individuelles, pour minimiser les contaminations en prévenant les discriminations.

60%

des Français étaient favorables au passe sanitaire pour les événements de plus de 1 000 personnes.



112 232

personnes ont participé à la consultation numérique du CESE sur le passeport vaccinal.

Ce que préconise le CESE pour garantir les libertés fondamentales



Limiter strictement le passe sanitaire au territoire national et à la durée de l'état d'urgence.



Prévenir les inégalités dues à la fracture numérique en maintenant la version papier du passe.



Être vigilants aux données de santé contenues dans le passe sanitaire et transmises par l'application AntiCovid.



Réduire les risques d'hétérogénéité de traitement dans l'Union européenne (durée, validité, coût des tests).

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-passe-sanitaire

2022 : la relance du **projet européen ?**

57 %

des Françaises et des Français se déclarent attachés à l'Union européenne.



40

milliards d'euros versés à la France par l'Union européenne via le plan de relance et de résilience via *NextGenerationEU*, le plan européen de relance et de résilience.

La crise sanitaire a démontré, une nouvelle fois, que l'Union européenne avançait quand elle était unie. Le CESE a proposé des pistes d'action pour relancer le projet européen, mis à mal par les crises successives de ces dernières années.

Rapporté par : **Didier Kling** et **Françoise Sivignon**

Quel est l'enjeu ?

Depuis plus d'une décennie, l'Europe a été confrontée à des bouleversements majeurs : crises financières, crise migratoire, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en 2020, pandémie de Covid, urgence climatique, environnementale et sociale... Comment faire des crises une opportunité pour le projet européen ?

L'avis du CESE

Capacité d'innovation, grands projets économiques, cohésion sociale, ambition environnementale... L'Union européenne dispose de nombreux atouts pour atteindre ses objectifs. Pour cela, elle doit être forte, autonome, protectrice et solidaire sur la scène internationale. Elle doit identifier et soutenir les secteurs stratégiques pour renforcer son indépendance, garantir le respect de ses valeurs fondamentales et favoriser la participation de la société civile à ses institutions.

Ce que préconise le CESE pour relancer le projet européen



Renforcer l'ambition sociale européenne en l'intégrant au plan de relance pour lutter contre les inégalités.



Traduire les préoccupations environnementales dans les grandes politiques sectorielles européennes.



Conditionner les versements des fonds européens au **respect de l'État de droit.**



Mettre en œuvre une **politique commune et solidaire en matière d'accueil des réfugiés**, coordonnée par une Agence européenne pour l'asile.



Donner une place effective à la société civile et **développer la participation citoyenne.**

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-relance-Europe

Contribuer à la stratégie nationale **pour** la biodiversité

Alors que le Gouvernement a engagé l'élaboration de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB3), le CESE a souhaité s'inscrire en tant que partie prenante dans sa préparation. Il appelle à une stratégie nationale plus ambitieuse.

Rapporté par : **Élodie Martinie-Cousty** et **Marie-Hélène Meyling**

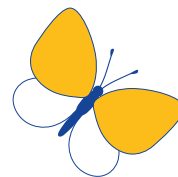
Quel est l'enjeu ?

La France est l'un des dix pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées dans le monde. Face à l'effondrement de la biodiversité et à ses conséquences écosystémiques, économiques et sociales, la France porte une responsabilité majeure et a un devoir d'action indiscutable. Comment placer la biodiversité au cœur des politiques publiques nationales ?

L'avis du CESE

Le CESE rappelle que la biodiversité terrestre et marine doit être intégrée, au même niveau que le climat, dans l'ensemble des politiques publiques, locales, nationales et européennes. Il appelle à traiter les défis de la biodiversité et du climat simultanément, en sollicitant l'attention des pouvoirs publics sur des perspectives réellement stratégiques.

55 %
du PIB mondial
dépend d'une
biodiversité en
bonne santé.



12,5 %
des espèces (1 sur 8)
sont menacées d'extinction
dans le monde, une première
dans l'histoire.

Ce que préconise le CESE pour placer la biodiversité au cœur d'un projet collectif et fédérateur



Intégrer à toute formation un **socle commun et obligatoire sur la transition écologique** (climat et biodiversité).



Renforcer le portage interministériel de la SNB3 et des politiques pour la biodiversité.



Renforcer la gouvernance de la biodiversité et sa déclinaison territoriale.



Consacrer les **financements et moyens nécessaires**, notamment les effectifs de l'Office français de la biodiversité.



Améliorer les **outils de suivi et d'évaluation** de la reconquête de la biodiversité sur tout le territoire.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-SNB3

Pour **les droits des femmes** **et l'égalité** entre les femmes et les hommes

28,5 %

C'est l'écart global de salaire
entre les femmes et les
hommes en France en 2021.



94 000

femmes de 18 à 75 ans
sont victimes de viols et/ou de
tentatives de viol chaque
année en France.

Alors que notre société reste aux prises avec de fortes inégalités de genre, l'égalité entre les femmes et les hommes ne relève pas seulement d'une exigence éthique et démocratique, mais également sociale, économique et sociétale.

Rapporté par : **Patricia Blancard, Agathe Hamel et Dominique Joseph**

Quel est l'enjeu ?

Les récents progrès indéniables en matière de droits des femmes peuvent donner l'illusion que l'égalité réelle est atteinte en France. Pourtant, stéréotypes de sexe, inégalités professionnelles et salariales, violences sexuelles et sexistes persistent dans tous les milieux économiques, culturels et politiques.

L'avis du CESE

Pour passer d'une égalité formelle à une égalité réelle dans tous les pans de la société, intégrer les enjeux d'égalité dans la conception et l'évaluation des politiques publiques est indispensable. Le CESE se doit d'être lui-même exemplaire en les intégrant davantage dans ses préconisations et en promouvant les bonnes pratiques en matière d'égalité et de parité auprès de ses organisations membres, et de la société civile organisée. Ces organisations influent globalement sur les représentations au sein de la société.

Ce que préconise le CESE pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes



Renforcer et sanctuariser les moyens pour l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



Promouvoir les bonnes pratiques en matière de parité au sein des organes de décision des entreprises.



Renforcer les mesures qui visent à **concilier vie professionnelle et personnelle**.



Faire du CESE un exemple d'égalité effective dans tous les travaux de ses formations de travail.



Conforter les liens institutionnels du CESE avec le Gouvernement, le Parlement et les parties prenantes.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-egalite-HF

Redonner du sens au vote dans les instances à gouvernance démocratique

Alors que la participation aux rendez-vous démocratiques ne cesse de baisser, il existe des moyens pour redonner du sens aux élections professionnelles, associatives, scolaires ou universitaires. Le but : renouer avec l'engagement citoyen.

Rapporté par : **Thierry Cadart**

Quel est l'enjeu ?

Les Françaises et les Français sont régulièrement invités à participer à des élections : à l'école, au travail, à l'université, dans leur vie associative ou quotidienne. Ces temps de citoyenneté assurent un continuum démocratique. Pourtant, la participation est en baisse. Comment redynamiser la participation aux élections au-delà des rendez-vous politiques ?

L'avis du CESE

Quelle que soit l'élection, redonner du sens à l'acte de voter est le levier prioritaire pour renouer avec la participation selon le CESE. Pour atteindre cet objectif, il faut rendre ces élections plus visibles, valoriser les élues et élus tout en assurant leur redevabilité vis-à-vis des électrices et électeurs.

38%

des électrices et électeurs se sont exprimés aux élections des comités sociaux et économiques entre 2017 et 2021.



5%

de participation en moyenne aux élections professionnelles des très petites entreprises.

Ce que préconise le CESE pour encourager la participation



Rendre visibles les élections d'intérêt citoyen grâce à la création d'un label.



Sensibiliser aux enjeux de la démocratie et du dialogue social par des temps pédagogiques dédiés, un droit à la formation spécifique.



Améliorer et simplifier l'accès au vote par la mise en place d'une **plateforme en ligne commune** administrée par les pouvoirs publics.



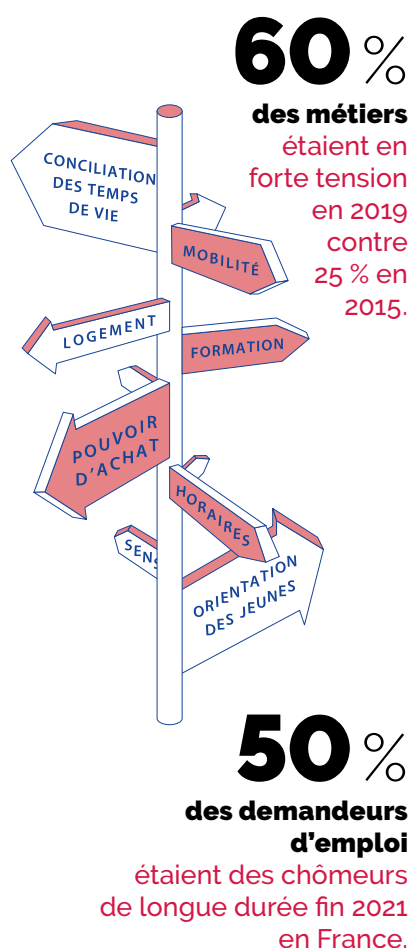
Reconnaître et faciliter l'engagement des élues et élus, en reconnaissant et en validant leur mandat comme acquis de l'expérience.



Renforcer la démocratie continue dans les organisations et la capacité à se sentir partie prenante d'un collectif.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-vote

Réduire les tensions sur le marché du travail



La forte reprise de l'activité et le rattrapage économique observés après les confinements liés à la pandémie de Covid-19 ont mis en lumière une problématique structurelle et récurrente : les tensions de recrutement.

Rapporté par : **Pierre-Olivier Ruchenstain**

Quel est l'enjeu ?

Cadres en informatique, aides à domicile, conducteurs routiers, ingénieurs dans l'industrie... La crise du recrutement varie selon le secteur d'activité, les niveaux de qualification ou les caractéristiques territoriales. Comment réduire ces tensions sur le marché du travail ?

L'avis du CESE

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés de recrutement. Il convient de mieux prendre en compte la nouvelle donne du marché du travail mais également les aspirations des salariées et salariés : le salaire, le pouvoir d'achat, la conciliation vie personnelle/vie professionnelle, les conditions de travail, le sens du travail, les transformations économiques liées aux transitions numérique et écologique, le manque d'attractivité et le défaut d'orientation professionnelle ou de formation.

Ce que préconise le CESE pour renforcer l'attractivité des filières en tension



Négocier des avantages mutualisés au sein des branches professionnelles (chèques déjeuner, mobilité, logement, etc.).



Favoriser la conciliation vie professionnelle/vie personnelle en développant les offres de garde d'enfants.



Mieux éclairer les choix d'orientation pour favoriser le recrutement des jeunes dans les filières aux bonnes perspectives



Encourager les femmes vers les filières aux statistiques genrées déséquilibrées.



Anticiper les besoins de recrutement en lien avec les transitions écologique et numérique, et les évolutions démographiques.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-metiers-tension

France Relance

Outre-mer : mieux répondre aux réalités locales

Après une première étape réussie vers la territorialisation grâce à une promesse budgétaire tenue, le CESE appelle l'État à améliorer la déclinaison du plan de relance dans les onze territoires d'Outre-mer.

Rapporté par : **Inès Bouchaut-Choisy** et **Olivier Mugnier**

Quel est l'enjeu ?

En janvier 2021, le CESE appelait à une réelle territorialisation du plan de relance, via des plans locaux dotés de budgets dédiés, pour déclencher de profondes transformations économiques, sociales et environnementales. Un an après, le CESE a fait le constat que les réponses apportées ont été trop parcellaires pour répondre aux besoins des populations : la territorialisation est perfectible.

L'avis du CESE

Pour aller plus loin dans la territorialisation, il convient de réajuster le déploiement du plan dans les territoires d'Outre-Mer pour apporter des réponses urgentes aux besoins essentiels économiques et sociaux de chaque territoire. Il faut notamment associer davantage les territoires aux décisions et aux évaluations, et soutenir les expérimentations portées par les acteurs locaux.

4 Mds€

alloués aux plans de relance dans les territoires ultramarins (fonds d'État et des collectivités cumulés).



1,89 Md€

dédié par l'État à la territorialisation du plan de relance.

Ce que préconise le CESE pour améliorer la concertation et la co-construction avec les territoires ultramarins



Développer l'ingénierie et aider à la création d'une table d'équivalence de normes applicables.



Créer des **filières d'excellence** et développer la formation.



Soutenir le secteur touristique par la création de **comités stratégiques du tourisme territoriaux**.



Répondre à une situation sociale explosive en luttant contre la pauvreté et en facilitant l'accès aux services publics.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-relance-outremer

Favoriser l'engagement et la participation démocratique des jeunes

87%

des 18-24 ans
se sont abstenus
lors des élections
régionales et
départementales
de 2021.



50%

**des personnes
mal inscrites**
sur les listes
électorales
(inscrites dans une commune
où elles ne résident pas ou
plus) ont moins de 30 ans.

Le lien entre les jeunes, les institutions et les représentants élus s'est profondément distendu. Pourtant, les jeunes générations ne sont pas moins intéressées par la politique que leurs aînées. Le CESE appelle à un changement systémique.

Rapporté par : **Kenza Occansey et Manon Pisani**

Quel est l'enjeu ?

Lors des élections régionales et départementales de juin 2021, une abstention record a été enregistrée chez les 18-24 ans. Le CESE alerte sur cette faible participation des jeunes : elle risque de perdurer au-delà de leur jeunesse, ce qui réinterroge les fondements notre système démocratique.

L'avis du CESE

Les jeunes générations sont concernées par la politique mais leurs engagements se manifestent moins dans les urnes et de plus en plus par d'autres voies : pétitions, manifestations, boycott, diffusion de contenus en ligne... Il s'agit d'amorcer un changement systémique visant à favoriser l'engagement des jeunes dans la société ainsi que leur participation aux élections et à la vie démocratique.

Ce que préconise le CESE pour favoriser la participation des jeunes aux élections et à la vie démocratique



Renforcer
**l'apprentissage de
la démocratie** dès le
plus jeune âge.



Ouvrir **le droit de
vote dès 16 ans**,
en l'accompagnant
d'une formation au
vote.



Mettre les jeunes au
centre des politiques
publiques qui les
concernent grâce à
des **dispositifs de
dialogue structuré**.



**Faciliter les
modalités
d'inscription sur
liste électorale**
et encourager le
déplacement aux
urnes.



**Revitaliser la
pratique de la
démocratie**, la
redevabilité de la part
des élus et élus et le
renouvellement des
instances politiques.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-participation-jeunes

Vers un service public d'accueil de la petite enfance

Malgré les nombreux plans et investissements pour améliorer l'accueil des jeunes enfants, le manque de places reste une difficulté majeure pour les parents et est source d'inégalités. Le CESE appelle à faire de l'accueil de la petite enfance un véritable service public.

Rapporté par : **Marie-Andrée Blanc** et **Pascale Coton**

Quel est l'enjeu ?

De véritables inégalités sociales sont observées aujourd'hui entre les parents dans l'accès à l'offre d'accueil. Elles sont renforcées par un système insuffisamment transparent et lisible. Comment créer un véritable service public d'accueil du jeune enfant ?

L'avis du CESE

En dépit du fort investissement des communes et des financements de la branche famille de la sécurité sociale et de l'État, la politique d'accueil du jeune enfant est loin de satisfaire aux exigences d'égalité, d'accessibilité inconditionnelle, de continuité sur le territoire et d'adaptation aux besoins qu'on est en droit d'attendre d'un service public. Le CESE appelle à garantir le droit de tout enfant à être accueilli et à assurer un service public au service du bien-être de l'enfant.



40%
des enfants
de moins de 3 ans
ne bénéficient pas
d'un mode d'accueil.

422,21 €
C'est l'allocation mensuelle
versée à tout parent en congé
parental total pour garde
d'enfant de moins de 3 ans.



Ce que préconise le CESE pour un service public d'accueil de la petite enfance



**Garantir le libre
choix réel des
parents et le droit
de tout enfant à être
accueilli.**



Assurer un service
public au service
du bien-être de
l'enfant et qui
**favorise l'égalité
des chances.**



**Attribuer aux
communes et
intercommunalités**
la compétence
d'accueil de la petite
enfance.



**Redéfinir la place
de chaque acteur**
dans la gouvernance
et le financement du
service public.



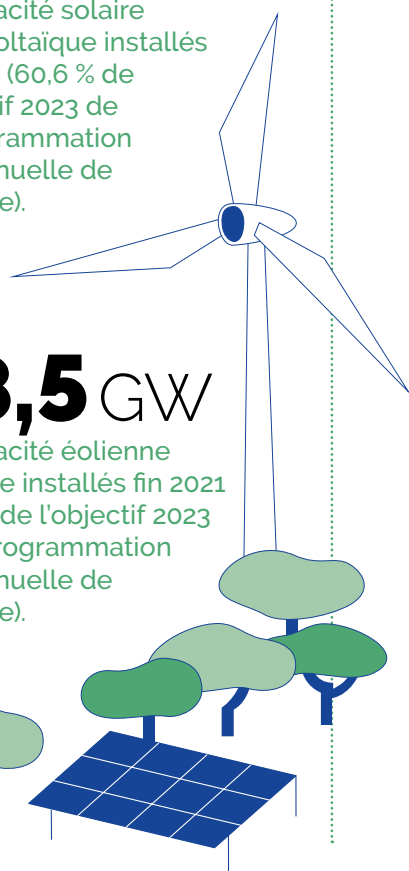
**Revaloriser la
garde d'enfants :**
formation, salaires,
compétences,
indemnisation des
parents, etc.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-petite-enfance

Vers l'acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique

12,3 GW

de capacité solaire photovoltaïque installés fin 2021 (60,6 % de l'objectif 2023 de la programmation pluriannuelle de l'énergie).



18,5 GW

de capacité éolienne terrestre installés fin 2021 (76,6 % de l'objectif 2023 de la programmation pluriannuelle de l'énergie).

Le remplacement des combustibles fossiles importés par des énergies décarbonées produites en France implique le développement d'infrastructures qui modifient les paysages et les équilibres entre les territoires. Saisi par le Gouvernement, le CESE a étudié l'acceptabilité de la transition énergétique.

Rapporté par : **Claire Bordenave** et **Nicolas Richard**

Quel est l'enjeu ?

Très visibles, les nouvelles infrastructures d'énergies renouvelables (éolienne, photovoltaïque, méthanisation...) génèrent des contestations. Face à l'urgence climatique et à l'enjeu de souveraineté énergétique, comment permettre aux territoires de s'approprier la mise en œuvre locale de la transition ?

L'avis du CESE

Mener un plan national d'aménagement guidé par l'intérêt général exige de favoriser l'expression de tous, en amont des projets locaux et du programme national de transition énergétique. Le débat – et le plan qui en découle – seront les leviers d'une transition réussie. Décliner la transition énergétique localement vise à faciliter l'appropriation des projets et le partage équitable des efforts et des retombées.

Ce que préconise le CESE pour des nouvelles infrastructures de transition énergétique mieux acceptées



S'inscrire dans une **trajectoire d'aménagement du territoire lisible et partagée.**



Favoriser des **concertations territoriales**, accompagner les projets, restaurer la confiance.



Définir un **nouveau contrat social territorial** autour d'un modèle économique équilibré et équitable.



Réduire les déséquilibres par des contrats de **réciprocité entre territoires.**

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-transition-energie

Consultation sur le projet de Programme national de réforme 2022

En 2022, comme chaque année, le CESE a été consulté par le Secrétariat général aux Affaires européennes sur la stratégie des réformes envisagée en réponse aux recommandations du Conseil européen adoptées l'année précédente, appelée Programme national de réforme.

Rapporté par : **Catherine Pajarès y Sanchez**

Quel est l'enjeu ?

Depuis 2021, le Plan national de relance ne se cantonne plus à la présentation des réformes envisagées par le Gouvernement. Il comporte aussi un volet consacré aux investissements prévus. Comment apporter des réponses vraiment durables aux défis économiques et sociaux majeurs du pays ?

L'avis du CESE

S'il salue la prise en compte des impératifs de transition écologique et numérique dans le Plan national de réforme 2022, le CESE regrette qu'il ne soit pas associé à une plus grande ambition sociale. Il convient de fixer des objectifs d'investissements et de réalisations plus précis pour lutter contre les inégalités et mieux protéger les populations les plus vulnérables. Le conflit en Ukraine place également au cœur des préoccupations de l'Union européenne la question de son autonomie stratégique.

50%

des prévisions de dépenses du Plan national de relance et de résilience 2022 sont liées au climat.



49,4 Mds€

de subventions européennes allouées au Plan national de relance et de résilience 2022 de 100 milliards d'euros.

Ce que préconise le CESE pour un Plan national de relance 2022 plus ambitieux



Préciser les objectifs d'investissements et de réalisations

pour répondre aux défis économiques et sociaux.



Tenir compte des questions sociales liées à la transition écologique

en matière d'emploi et de formation.



Accorder une place primordiale aux mesures en faveur de la jeunesse.



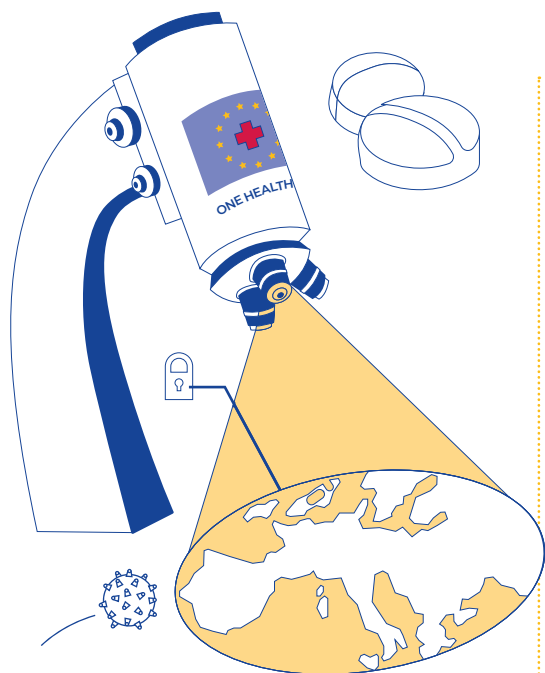
Intégrer les impératifs d'autonomie stratégique, de souveraineté énergétique et alimentaire.



Renforcer la territorialisation du Plan par des mesures sociales fortes et en faveur de l'emploi, notamment en Outre-Mer.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-PNR2022

Comment construire une Europe de la Santé ?



La crise de la Covid-19 a agi comme un révélateur de l'importance de l'échelon européen et démontre avec force la nécessité de construire une Europe de la santé coordonnée, efficace et protectrice pour les citoyennes et citoyens.

Rapporté par : **Benoît Miribel** et **Catherine Pajarès y Sanchez**

Quel est l'enjeu ?

Construire une Europe de la santé à même de répondre aux attentes citoyennes est un défi politique, de santé publique, scientifique, industriel et numérique. Comment faire de la santé une priorité de l'Union européenne et construire un modèle adapté à ses valeurs et aux besoins ?

L'avis du CESE

Partant des leçons à tirer de la gestion de la pandémie de Covid-19 et s'inscrivant dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, le CESE a formulé 17 préconisations pour poser les bases d'une Europe de la santé efficace, capable de répondre à ces défis. Il s'agit de la fonder sur une stratégie et un modèle communs, qui permettra de renforcer la voix de l'Europe sur la scène internationale et de coordonner l'action.

74%
**des Européennes
et Européens**
souhaitent que les
compétences européennes
soient élargies pour faire
face aux crises sanitaires
et aux pandémies à venir.

Ce que préconise le CESE pour construire une Europe de la santé



Développer une **démocratie sanitaire européenne**.



Construire un **modèle européen commun** basé sur l'approche intégrée « Un monde, une santé » ou « One Health ».



Coordonner davantage, **intensifier la prévention** et relever les défis communs, par exemple, la lutte contre le cancer.



Lever les brevets sur les vaccins en cas de crises sanitaires pour doter les pays des capacités de fabrication et d'administration.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-Europe-sante

Le modèle assurantiel français face aux risques systémiques

Avec la digitalisation, la mondialisation et le dérèglement climatique, l'organisation de nos systèmes économiques et sociaux évolue et conduit à l'accroissement des vulnérabilités. Comment répondre à ce défi pour notre modèle assurantiel ?

Rapporté par : **Fanny Arav** et **François-Xavier Brunet**

Quel est l'enjeu ?

Les risques climatique, cyber et pandémie sont plus intenses et les incidents plus fréquents, avec des conséquences de plus en plus graves. Le système assurantiel seul ne peut pas faire face à ces risques : un changement de paradigme est nécessaire dans les politiques publiques ainsi que dans l'évolution des techniques assurantielles.

L'avis du CESE

Le CESE prend la mesure de la montée des risques face auxquels le système assurantiel ne peut que partiellement répondre. Pour repousser le spectre de l'inassurabilité, le CESE propose des éléments de réponse concrets pour mieux appréhender ces phénomènes, les prévenir et les indemniser. Cela doit passer par la technique d'assurance, mais surtout par des politiques publiques garantes de la solidarité et de la prévention.

90%

des entreprises de taille moyenne et intermédiaire françaises ont été la cible d'une cyberattaque en 2019.



60%

d'augmentation des dégâts météo d'ici 2050 : c'est l'estimation du groupe d'assurance Covéa.

Ce que préconise le CESE pour renforcer l'assurabilité



Améliorer la prise de conscience et **l'acculturation au risque.**



Créer **une autorité politique chargée de la prévention et de la gestion des risques** au plus haut niveau de l'État.



Développer et valoriser **les formations et les carrières de gestion des risques**, dans les secteurs privé et public.



Réduire l'exposition aux risques par l'investissement dans la prévention.



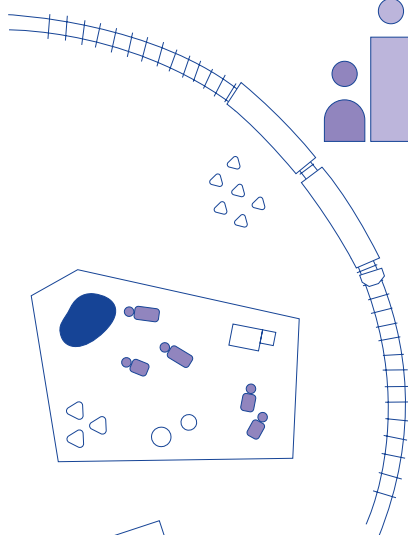
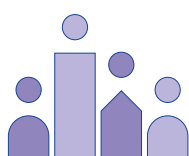
Indemniser les risques en responsabilisant et partageant le risque.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-assurances

Pour une **politique publique de santé-environnement** au cœur des territoires

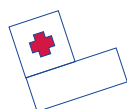
30%

des maladies infectieuses émergentes sont attribuées à la dégradation des écosystèmes par les activités humaines.



7

millions de morts prématurées sont dues à la pollution de l'air chaque année dans le monde.



Accentuées par les activités humaines, les conséquences des dégradations de l'environnement sur la santé s'aggravent. Pour répondre à cette situation, il faut aller vers une politique de santé-environnement globale.

Rapporté par : **Isabelle Doresse** et **Agnès Popelin-Desplanches**

Quel est l'enjeu ?

En dégradant l'environnement, les activités humaines comme la surexploitation des ressources naturelles, la déforestation ou le tourisme de masse affectent et nuisent de plus en plus à la santé. Comment dépasser l'approche de la santé fondée sur les maladies et les soins pour aller vers une politique de santé-environnement globale et cohérente ?

L'avis du CESE

Si toute la population est touchée par les risques sanitaires, les populations les plus précaires sont les plus exposées aux risques environnementaux. Elles accèdent aussi plus difficilement aux soins et aux actions de prévention. Le CESE appelle à mener une politique de santé-environnement fondée sur le principe de précaution, garantissant à chacun le droit de vivre dans un environnement respectueux de la santé.

Ce que préconise le CESE pour une politique nationale de santé-environnement



Améliorer les **connaissances** pour des décisions publiques rapides et adaptées.



Se doter d'une **stratégie coordonnée de recherche** en santé-environnement.



Adopter une nouvelle approche du risque pour la décision publique fondée sur le **principe de précaution**.



Faire de la **santé-environnement un objectif central et transversal** des politiques publiques.



Donner le **pouvoir d'action aux collectivités territoriales** et aux citoyennes et citoyens.

Lire l'avis complet : bit.ly/CESE-sante-environnement

La que démocra

au cœur de nos travaux

Le CESE propose un modèle unique de dialogue citoyen pour discuter les questions qui agitent la société et formuler des recommandations. Durant cette première année de mandature, il s'est saisi des enjeux contemporains pour définir sa feuille de route, s'est mis à l'écoute des citoyennes et citoyens, et a contribué au débat public sur la participation électorale en cette année d'échéances.

Une assemblée pour **entendre la société** **26-27**

Faire gagner la **démocratie en maturité** **28-29**

« *Le CESE est le **troisième poumon démocratique*** », avec Bruno Cautrès **30-31**

La Conférence **des enjeux** **32-33**



stion tique

23 et 24 février 2022.
Lors des rencontres
démocratiques organisées
en partenariat avec la chaîne
d'information en continu
Franceinfo : les candidates
et candidats à l'élection
présidentielle ont présenté
leur projet et répondu aux
questions des membres du
CESE et des citoyennes et
citoyens de la commission
temporaire « Participation
démocratique ».



Une assemblée pour entendre la société



Depuis sa création, le Conseil économique, social et environnemental est le lieu où la société civile organisée discute des politiques publiques et formule des propositions. La réforme de 2021 élargit ses attributions. En organisant un processus de dialogue unique, l'institution devient une référence en matière de participation : elle accorde une place de plus en plus importante aux citoyennes et citoyens.

Lors de sa rencontre avec la Présidente de l'Assemblée nationale le 13 juillet, le Président du CESE Thierry Beaudet rappelait ce qui fait la particularité du Conseil : la culture du compromis et de la convergence. Face à la logique électorale qui fige les rapports de force, le CESE propose le continuum démocratique. C'est ce que Thierry Beaudet défend, en appelant à rapprocher la décision publique du vécu des gens, à aller chercher la parole de ceux qu'on n'entend plus et passer ainsi progressivement d'une démocratie par spasmes à une démocratie plus continue*.

UNE ASSEMBLÉE EN PHASE AVEC LA SOCIÉTÉ

Depuis sa fondation en 1925, l'assemblée réunit des syndicats de salariés, patronaux, agricoles, et des membres d'associations travaillant à la cohésion sociale et territoriale, agissant pour la protection de la nature et de l'environnement pour effectuer ensemble un travail de fond sur des sujets essentiels, qui traversent la

société. Des associations comme la Compagnie des aidants, Coordination Sud, France Digitale ou Les Amis de la Terre, les fédérations d'entreprise ou encore les organisations syndicales y sont représentées. Le CESE est ainsi un des rares endroits où des opinions opposées peuvent discuter et débattre. Ce modèle de délibération collective fondé sur le consensus a d'ailleurs essaimé au-delà des frontières nationales avec la création du Comité économique et social européen ou encore l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires. Depuis 2008, c'est également la seule institution où sont représentés les mouvements de jeunesse et les organisations étudiantes. Avec cette intégration, le CESE est plus à l'image de la société.

FAIRE L'EXPÉRIENCE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

En plus d'être le lieu où s'organise le débat public avec les représentants de la société civile organisée,



18 mai 2021. La « séance d'installation » de la mandature 2021-2026 est la séance plénière durant laquelle les membres se rassemblent par groupes et élisent le Président et les membres de la gouvernance du CESE pour cinq ans.

Une institution réformée en 2021

La loi organique adoptée le 15 janvier 2021 réforme en profondeur le fonctionnement du CESE. 175 membres siègent désormais dans l'hémicycle : ils représentent tous les territoires et toutes les catégories socioprofessionnelles. Le CESE intègre la parole citoyenne en organisant des consultations publiques sur sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement. Il peut également être saisi par 150 000 citoyennes et citoyens, âgés d'au moins 16 ans, par voie de pétition. La voix du CESE est par ailleurs renforcée : lorsque le Premier ministre le consulte sur un projet de loi de sa compétence, il peut décider de ne pas procéder aux autres consultations prévues par les textes. Une procédure simplifiée permet alors à l'institution d'émettre un projet d'avis dans un délai de trois semaines. Enfin, le CESE peut désormais saisir une ou plusieurs instances consultatives auprès des collectivités territoriales.

Le CESE défend un modèle participatif ambitieux (voir pages 36 à 43) pour co-construire ses avis directement avec les citoyennes et citoyens. Le CESE s'engage à être un exemple de ce qu'il promet : un espace où les citoyens participent à la fabrique du consensus. L'objectif est que chaque citoyenne ou citoyen puisse contribuer à élaborer des solutions concrètes. Ainsi, le CESE s'attache à répondre aux enjeux qui affectent la vie quotidienne des Français comme l'égalité entre les femmes et les hommes, les tensions sur le marché du travail ou encore les infrastructures de la transition énergétique. Il peut être saisi ou s'auto-saisir des problématiques qui traversent la société et des enjeux d'avenir que sont le climat, la souveraineté énergétique ou encore les défis du numérique. ●

* Lire l'entretien de Thierry Beudet à *Ouest-France* : bit.ly/beudet-ouest-france



“ Dans la période actuelle, le CESE se doit de répondre plus que jamais à sa vocation de conseil, qui dépend avant tout de notre capacité à mettre en œuvre et à préserver les conditions d'un dialogue exigeant, confiant et serein entre l'ensemble des acteurs de notre société.

Thierry Beudet, discours d'installation de la mandature 2021-2026. 18 mai 2021.

Faire gagner la démocratie en maturité

L'élection présidentielle et les scrutins législatifs de 2022 ont remis l'abstention au cœur du débat public. Fort du rôle qui est le sien dans le débat public, le CESE a pris à cœur sa mission d'éclairer les pouvoirs publics, répondant à deux saisines sur la participation en cette année électorale. L'occasion de défendre une certaine idée de la démocratie.

En amont de la séquence électorale de 2022, l'exécutif et le Parlement ont tous deux saisi le CESE pour interroger le vote des jeunes et la participation aux élections professionnelles, associatives, scolaires et universitaires. À travers ces sujets de participation démocratique, c'est bien la question de l'utilité et du sens du vote qui se pose à la société. L'abstention est en effet un des signes les plus manifestes de la crise de la délibération que connaît le système représentatif. En réponse, le CESE défend un engagement tout au long de la vie, qui ne se concrétise pas uniquement dans les urnes : un continuum démocratique pour renforcer la culture de l'engagement.

ÉVITER LA FRACTURE DÉMOCRATIQUE ET GÉNÉRATIONNELLE

« Ce n'est plus un signal d'alerte, c'est un appel à la mobilisation de la République. » Le Premier ministre Jean Castex formulait ainsi son inquiétude devant les membres durant son allocution au Palais d'Iéna en octobre 2021, saisissant alors le CESE sur la participation démocratique des jeunes. Car le constat est clair : les jeunes qui ne votent pas risquent de vieillir abstentionnistes, ce qui remettrait en cause le pacte démocratique.

Après avoir étudié plusieurs mois durant la question de l'engagement

de la jeunesse, le CESE préconise avant tout d'être plus à l'écoute des jeunes qui veulent prendre leur place dans la vie démocratique. Comme le dit Thierry Beaudet, « la volonté d'être acteurs sur les sujets qui les concernent n'a jamais été aussi forte pour les Françaises et les Français » et la société doit répondre à ces aspirations. Entre autres choses, le CESE recommande donc d'ouvrir le droit de vote aux jeunes dès 16 ans assorti d'une formation au vote dès le plus jeune âge et d'abandonner le service national universel.

POUR UNE DÉMOCRATIE INVESTIE TOUT AU LONG DE LA VIE

Ces travaux sur la participation des jeunes viennent compléter ceux sur l'exercice du vote dans les instances démocratiques (voir page 14), engagés à la demande du Président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand. Dans son avis adopté en décembre 2021, le CESE souligne le caractère essentiel des élections professionnelles, associatives, scolaires ou universitaires pour redonner du sens au vote. Ces rendez-vous participent de cette vie démocratique que le CESE souhaite plus remplie, sollicitant l'engagement des citoyennes et citoyens au-delà des seules grandes échéances électorales du pays. ●

Cinq mois de travail sur l'engagement des jeunes

Une commission temporaire « Participation démocratique » a été constituée pour répondre aux saisines parlementaire et gouvernementale, dont celle portant sur la participation et l'engagement des jeunes

Présidée par Claire Thoury, représentante du groupe des associations, la commission Participation démocratique comptait 30 membres (et 19 suppléants). À ces derniers ont été associés 12 citoyennes et citoyens tirés au sort pour participer aux travaux sur l'engagement des jeunes.

IDENTIFIER DES REMÈDES À L'ABSTENTION

29 personnalités reconnues pour leur expertise et leur engagement ont été auditionnées, parmi lesquelles la Présidente de l'Agence du service civique, la déléguée générale du Forum français de la jeunesse ou encore le créateur de la chaîne YouTube Hugo Décrypte. En sus, un travail de terrain a été effectué : la commission est allée à Marseille à la rencontre de Nadia Boulainseur, maire des 15^e et 16^e arrondissements, d'élus, d'acteurs de terrain dans les quartiers nord. Sans oublier les plus concernés : une trentaine de jeunes de 10 à 24 ans ont également échangé avec les membres de la commission. Ces travaux ont abouti à 21 propositions (voir page 17) qui préconisent, entre autres, d'ouvrir le droit de vote aux jeunes dès 16 ans et une formation au vote dès le plus jeune âge.



5 février 2022. Les membres de la commission temporaire Participation démocratique sont allés à la rencontre d'une trentaine de jeunes des quartiers nord de Marseille (voir ci-contre).



“ On a essayé de se confronter à une réalité difficile : le système démocratique est en crise et les plus jeunes ne se sentent pas concernés. On a voulu ainsi s'attaquer à ces questions, quitte à remettre en cause des certitudes que nous avons, au niveau individuel et au niveau des organisations.

CLAIRE THOURY, présidente de la commission temporaire « Participation démocratique »

“ Le CESE est le troisième poumon démocratique ”

Quels enseignements peut-on tirer du dernier Baromètre de la confiance politique publié cette année ?

On constate que les attentes des Français sont très fortes tout en étant un peu contradictoires. Il y a une demande d'efficacité conjuguée à une attente de dialogue et de concertation. Les Français souhaitent que l'État, le Gouvernement et les institutions comme l'Assemblée nationale jouent bien leur rôle, et sont

dans le même temps demandeurs de plus de consultation.

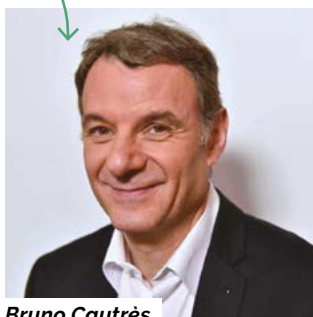


Le modèle politique et institutionnel français permet-il de répondre à cette attente ?

52 %
des Françaises et Français interrogés préféreraient être représentés par une ou un citoyen ordinaire plutôt que par une ou un professionnel de la politique.

On observe que les politiciens professionnels ont beaucoup perdu en légitimité aux yeux des Françaises et des Français. L'idée qu'il faudrait renouveler régulièrement le personnel politique, qu'il faudrait réintroduire régulièrement le citoyen à l'intérieur des institutions est

Bruno Cautrès dirige le Baromètre de la confiance politique. Il revient sur les attentes des Français en matière de fabrique de la décision et sur la place que le CESE peut prendre pour répondre aux aspirations citoyennes.



Bruno Cautrès,
chercheur au CNRS et au CEVIPOF (centre de recherches politiques de Sciences Po)

très importante d'après les données recueillies. Je ne veux pas du tout dire par là que les élections ne rendent pas les institutions légitimes, au contraire. C'est toujours le cas, mais l'idée que ça ne suffit plus est très présente dans les esprits. Tout comme l'idée que cette catégorie d'individus qu'on appelle les représentants ont, aux yeux des Français, accaparé la représentation.

64 % des personnes interrogées pensent que la démocratie fonctionnerait mieux si les citoyennes et citoyens étaient associés directement aux grandes décisions politiques. Le CESE peut-il répondre à cette aspiration ?

Si on veut prendre au sérieux cette question de la « re-prise » de parole du citoyen dans la décision, il faut que ce processus soit encadré institutionnellement. À ce





24 et 25 septembre 2021. Les membres du groupe citoyen sont réunis au CESE pour dresser le bilan de neuf mois de travaux autour de la stratégie vaccinale.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Baromètre de la confiance politique est une enquête académique conduite régulièrement depuis 11 ans par le CEVIPOF (centre de recherches politiques de Sciences Po), en partenariat avec le CESE.

10 566 personnes majeures et inscrites sur les listes électorales ont été interrogées pour l'édition de janvier 2022.

Une forte méfiance à l'égard de la politique

→ **70 % des Françaises et Français** expriment un sentiment négatif – méfiance, dégoût, ennui ou peur – à l'égard de la politique. La défiance est au plus haut lorsqu'il s'agit du Parlement, du Gouvernement et de l'institution présidentielle et la confiance au plus haut pour les institutions locales (mairie, conseil départemental, etc.).

La participation pour redonner confiance

→ **70 % des personnes interrogées** pensent que la démocratie française fonctionnerait mieux si les citoyens étaient associés de manière directe (pétitions, tirage au sort) à toutes les grandes décisions politiques.

→ **52 % des personnes interrogées** estiment que les activités du CESE peuvent renforcer la confiance des Français dans les institutions.

“ Si on veut prendre au sérieux cette question de la « re-prise » de parole du citoyen dans la décision, il faut que ce processus soit encadré institutionnellement.

titre, une institution comme le CESE est fondamentale pour le renouveau démocratique français. Ce n'est pas un rêve utopiste. Il y a des expériences de démocratie participative qui sont menées en son sein et qui fonctionnent.

Justement, quel impact les expériences participatives comme la Convention citoyenne pour le climat ou le Grand débat national sur la confiance citoyenne dans les institutions et la démocratie ont-elles ?

La Convention citoyenne est un immense succès du point de vue de l'expérience qu'en ont retiré les 150 conventionnels. Si, dans les prochaines années, on a plusieurs mécanismes de ce genre-là, cela finira par faire école. Cela fera partie du panel des mécanismes de décision auxquels pensent les uns et les autres quand on parle de politiques publiques.

Cela montrera qu'on peut faire exister une démocratie qui prend le temps avant de décider et qui éduque des citoyennes et citoyens, puisqu'au fond, les 150 personnes étaient des profanes en matière d'action climatique et deux ans de travail en ont fait des experts.

Il revient aux politiques de motiver leurs décisions en s'appuyant sur ces processus de consultation citoyenne. Et c'est là que le CESE a un rôle capital à jouer, pour donner un cadre et faire de la pédagogie sur le sujet. Le CESE est le troisième poumon démocratique du pays, avec l'Assemblée nationale et le Sénat. ●

La Conférence des enjeux

Dès son installation en mai 2021, le CESE renouvelé s'est mobilisé pour identifier les grands défis de demain. Finalisée le 12 octobre 2021 à l'issue de la Conférence des enjeux, cette réflexion collective a dessiné les orientations stratégiques des cinq années de mandature.

SE RASSEMBLER EN TANT QU'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Après des discussions au sein des formations de travail et des travaux transversaux en groupes thématiques, la Conférence des enjeux est venue conclure ces travaux, identifiant – du point de vue de la société civile – les défis auxquels fera face la France à l'horizon 2035. Thierry Beaudet retient de ce premier grand dialogue de la mandature « *une forte participation des organisations membres du CESE [...], marque de leur attachement à l'institution* ». Une journée riche en ambition lors des échanges selon Anaïs Anselme, Présidente du Forum français de la jeunesse, et qui ouvre de belles perspectives pour une mandature à l'écoute de la société civile. Enfin, interrogées sur la contribution du CESE à ce futur souhaitable esquissé, toutes les organisations présentes soulignent que le Conseil devra prendre toute sa place comme lieu du dialogue, de la compréhension et de la co-construction. Et Benoît Teste, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire, d'ajouter que le rôle du CESE sera bien sûr de faire des propositions de fond pour prouver que des politiques publiques ambitieuses sont possibles.

TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UN FUTUR SOUHAITABLE EN 2035

RÉSILIENCE :

Pour une société plus inclusive et plus solidaire

Face à l'urgence sociale, le CESE travaillera sur la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les discriminations. Une attention particulière sera donnée à la prévention et à la prise en compte de la santé humaine et environnementale, à une meilleure accessibilité des services publics. Sans oublier l'engagement des citoyennes et citoyens, levier de la cohésion sociale.

TRANSITION :

Pour des évolutions écologiques, économiques et sociales acceptables par toutes et tous

Comment orienter notre modèle productif pour qu'il réponde au défi écologique et assure une prospérité commune ? La réflexion portera sur les infrastructures et la relocalisation des industries et des services, questions essentielles à l'indépendance stratégique, sans faire l'impasse sur les conditions d'une transition écologique socialement juste et partagée.

TRANSFORMATION :

Pour anticiper les grandes évolutions dans un contexte international instable

Quelle sera la place de la France dans un monde traversé par les tensions géopolitiques et les conflits ? Comment relever les défis des grandes transformations qui modifieront nos manières de travailler, de nous déplacer, d'apprendre... ? Les réponses à ces questions ne peuvent se trouver qu'au niveau européen ou mondial. ●

12 octobre 2021. Thierry Beaudet accueille les conseillères et conseillers, responsables des organisations représentées ou encore grands témoins qui vont discuter des grands enjeux de demain.



Le futur selon les organisations participantes

Cette journée d'échanges et de débats avait pour but d'identifier les enjeux majeurs pour la France à l'horizon 2035. Quatre participantes et participants à la Conférence reviennent sur l'enjeu le plus important selon leur point de vue et les engagements de leur organisation.

“ En 2035, 30 % de la population aura plus de 60 ans. Les cancers et les maladies chroniques comme le diabète sont en hausse. Au près de ces personnes fragilisées, il y a 11 millions d'aidants dont 62 % sont des actifs. Il faut donc que le monde économique –entreprises, syndicats et branches professionnelles – se mobilise pour soutenir celles et ceux qui doivent concilier vie professionnelle et rôle d'aidant.



CLAUDIE KULAK, fondatrice de La Compagnie des aidants

“ Le plus important pour l'agriculture de demain : le renouvellement des générations. C'est la clé de la souveraineté alimentaire de la France. Il faut assurer la transmission en accompagnant les départs à la retraite et en favorisant l'installation de jeunes sur les exploitations. Il faut faciliter l'accès au foncier, par exemple en aidant les jeunes à devenir propriétaires ou en développant l'accès au fermage. Et surtout, il faut revaloriser le métier noble d'agriculteur.



SAMUEL VANDAELE, Président des Jeunes agriculteurs

“ La France est le deuxième espace maritime au monde. La protection de cet océan est un enjeu majeur pour toutes et tous : il en va de notre survie. Il ne faut pas se refermer sur soi car l'océan n'a pas de frontière. La France doit d'abord favoriser une action au niveau européen. L'autre levier, c'est la jeunesse. Si elle est déjà sensibilisée, il faudra la responsabiliser, écouter ce qu'elle a à dire et lui donner l'occasion de le dire. L'avenir, c'est elle qui devra en prendre soin.



GILLES ASENJO, Président de Surfrider Foundation France

“ Le futur doit être une France plus égalitaire, novatrice et qui s'intéresse davantage aux problématiques des citoyennes et citoyens, pour améliorer le vivre-ensemble. Notre combat, c'est que chacune et chacun trouve sa place dans notre société, pour que nous puissions être épanouis et intégrés à la société française. Réduire les inégalités demande une politique qui aura le courage de casser les codes, les modèles, les cultures installées de génération en génération.



SAMIRA DJOUADI, Présidente de Tous en stage

Retrouver les enjeux de 2035 selon les organisations représentées au CESE : bit.ly/CESE-futur-2035

Associer les citoyennes et citoyens à la

déc public

Depuis plusieurs années, le CESE est engagé sur la voie de la participation citoyenne. Cette année encore, l'objectif est de faire une place à la parole citoyenne pour éclairer les travaux grâce à différents outils de consultation. Mais le CESE est allé plus loin : il a expérimenté l'intégration d'un groupe citoyen à la commission temporaire « Participation démocratique ».

Un laboratoire
de la participation citoyenne **36-39**

« Les engagements du CESE
répondent à un manque de notre démocratie »,
avec Sandrine Rui **40-41**

Paroles de citoyens **42**

Approfondir la démocratie **43**



Commission d'expertise

4 novembre 2021.
*12 citoyennes et citoyens tirés
au sort vont participer aux
travaux de la commission
de travail temporaire sur la
participation démocratique.
La présidente de la
commission Claire Thoury les
accueille au CESE.*



Un laboratoire de la participation citoyenne

De la consultation en ligne à la convention citoyenne en passant par l'intégration de personnes tirées au sort à une formation de travail, plusieurs modalités de participation citoyenne s'offrent au CESE pour faire place à la parole des Françaises et des Français (voir page 39). Depuis 2017, pas moins de 14 avis ont été élaborés en intégrant la parole de citoyennes et citoyens.

DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE ADAPTÉS

Un des enjeux pour le CESE est de recourir à la participation citoyenne de la manière la plus pertinente possible en fonction des objectifs recherchés et du sujet abordé : solliciter un très grand nombre de citoyennes et citoyens, un panel très spécifique ou

Assemblée de la société civile agissante, le CESE a pour vocation de porter la voix de citoyennes et citoyens organisés en associations, syndicats et autres mouvements. En plus de ce rôle historique, il intègre désormais la parole citoyenne à ses travaux. Fort de ses réussites et conscient des défis que soulève la participation, le Conseil propose, interroge, expérimente un modèle de participation citoyenne, unique dans les institutions françaises.

les deux à la fois. Ainsi, pour rendre son avis sur la vaccination contre la Covid-19 en 2021 (voir page 10), le CESE a composé un collectif citoyen de 35 personnes tirées au sort pour sept sessions de travail. L'objectif : faire remonter durant neuf mois de manière régulière et constructive les préoccupations citoyennes. Le collectif a produit des recommandations saluées par le Premier ministre Jean Castex, selon qui le collectif a utilement accompagné le déploiement de la stratégie vaccinale du Gouvernement. À ce dispositif, s'est ajoutée une consultation citoyenne numérique sur le passeport vaccinal : plus de 110 000 personnes ont donné leur avis. Parole citoyenne individuelle d'un côté, consultation massive de l'autre : la parole citoyenne a enrichi la contribution du CESE à la politique publique de vaccination, lui donnant du poids et de la légitimité.

5 ans de participation

Entre 2017 et 2022, les formations de travail du CESE ont rendu 14 avis et résolutions associant la parole citoyenne : 10 saisines sont issues de pétitions (9 millions de signatures), 5 ont été alimentées par une consultation numérique (126 000 contributeurs et contributrices) et 3 ont été nourries par des groupes de citoyennes et citoyens tirés au sort. La Convention citoyenne pour le climat, processus de participation citoyenne qui a eu le plus d'échos ces dernières années, était organisée en 2019 par le CESE. 150 personnes, toutes tirées au sort, ont débattu et abouti à la remise à l'exécutif d'un rapport de 48 objectifs et 149 propositions.

TENIR COMPTE DE LA PAROLE CITOYENNE

L'intégration de la parole citoyenne au CESE se fait chemin faisant, en testant des dispositifs. L'avis sur la participation démocratique des jeunes (voir page 17) a ainsi été l'occasion d'aller plus loin et d'expérimenter pour la première fois l'intégration à la formation de travail de citoyennes et citoyens tirés au sort. Ils et elles sont 12 à avoir travaillé directement

9 février 2020. Une des citoyennes participant à la Convention citoyenne pour le climat relit le plan détaillé du livrable final au cours de la cinquième session de travail.



LES MODALITÉS DE LA PARTICIPATION

Ateliers délibératifs, conventions citoyennes ou plateformes numériques, de nombreux dispositifs existent pour intégrer la parole citoyenne au travail des conseillères et conseillers. Tous ces outils permettent aux représentants de la société civile organisée de recueillir les attentes, les besoins et les préoccupations de la société.



Ateliers délibératifs

C'est la consultation ponctuelle d'un groupe de citoyennes et citoyens.

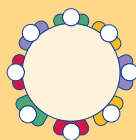
↳ **Remontée d'informations de terrain, lien renforcé avec les territoires, échanges avec les publics invisibilisés.**



Intégration de citoyens à une formation de travail

Des citoyennes et citoyens tirés au sort intègrent une formation de travail dès le début des travaux engagés à la suite d'une saisine.

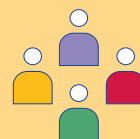
↳ **Enrichissement mutuel entre les citoyennes et citoyens et les membres par les échanges.**



Convention citoyenne

C'est la délibération collective d'un grand nombre de citoyennes et citoyens. Elle trouve généralement un écho important dans le débat public car elle est organisée autour d'un enjeu à fort impact.

↳ **Impact important sur le débat public.**



Groupe citoyen

Un groupe composé de citoyennes et citoyens tirés au sort travaille en parallèle d'une commission du CESE. Son avis est annexé à celui du CESE.

↳ **Avis citoyen indépendant et complémentaire de l'avis de la formation de travail.**



Consultation numérique

Une plateforme est mise en ligne pour consulter les citoyennes et citoyens et établir un diagnostic collectif, recueillir de nouvelles idées, hiérarchiser ou enrichir des préconisations.

↳ **Recueil d'un grand nombre de contributions, test des propositions.**



Pétition citoyenne

Les mandataires de la pétition sont reçus par la formation de travail désignée si la pétition a obtenu 150 000 signatures ou si le CESE se saisit de l'enjeu soulevé.

↳ **Réponse directe aux problématiques citoyennes, enrichissement d'une saisine.**

1 an de participation citoyenne

Entre mai 2021 et mai 2022
les saisines avec participation citoyenne



RÉSOLUTION Passe sanitaire

6 juillet 2021 –
saisine gouvernementale

112 232

participants

sur la plateforme en ligne.

35

citoyennes et citoyens

tirés au sort pour un collectif
citoyen.

Entre février et mars 2021, avant la première campagne de vaccination, **112 232 personnes ont donné leur avis** sur le passeport vaccinal et expliqué leur choix pour nourrir le travail du CESE. Cette consultation numérique a été complétée par **la participation de 35 citoyennes et citoyens** aux travaux de la commission temporaire.



AVIS Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

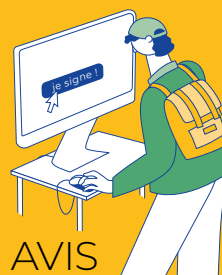
15 décembre 2021 –
saisine parlementaire

1 474

réponses

reçues au questionnaire
de consultation.

Fin 2021, **1 474 citoyennes et citoyens**, principalement parmi les membres des organisations représentées au CESE, ont été consultés. L'objectif : recueillir leurs réflexions sur les élections au sein des instances scolaires, professionnelles, etc.



AVIS Engagement et participation démocratique des jeunes

9 mars 2022 –
saisine gouvernementale

12

citoyennes et citoyens

tirés au sort et intégrés
à la commission temporaire.

Tirées au sort, **12 personnes de moins de 30 ans ont été directement associées aux discussions**. Pendant cinq mois, le groupe citoyen a siégé avec les membres durant toutes les étapes, de l'audition des personnalités qualifiées au vote en assemblée plénière.



Une direction dédiée à la participation citoyenne

27 octobre 2019. Les citoyennes et citoyens participant à la Convention citoyenne pour le climat réunis en session plénière dans l'hémicycle adoptent les messages clés issus des groupes de travail.

aux côtés des conseillères et conseillers au sein de la commission temporaire « Participation démocratique » pour co-construire les recommandations. Mais si tous les participants ont considéré que le processus était passionnant, plusieurs ont émis des doutes sur le poids de leur parole et la prise en compte réelle de leur contribution (voir page 42).

En effet, la participation citoyenne est aujourd'hui reconnue comme indispensable, notamment pour répondre à la volonté des citoyennes et citoyens de s'investir dans la vie de la cité. Encore faut-il que les modalités de son intégration par les institutions soient satisfaisantes. La parole citoyenne a-t-elle un réel poids au sein d'une formation de travail ? Y a-t-il égalité de parole entre les membres et les citoyennes et citoyens ? Dans le souci de répondre aux attentes, le CESE met en place une évaluation externe de ses dispositifs de participation pour estimer leur efficacité et ouvrir des pistes de réflexion.

RÉPONDRE AUX DÉFIS POSÉS PAR LA PARTICIPATION

L'évaluation du travail sur la participation démocratique des jeunes confiée à l'université Paris 8 fait ainsi apparaître plusieurs points de vigilance comme la nature même de

Le CESE a renforcé son expertise envers ces enjeux de démocratie participative en créant en juin 2022 une direction de la participation citoyenne. Elle est chargée de la conception, du cadre, du suivi et de l'évaluation des dispositifs de participation citoyenne développés au CESE. La mission de cette nouvelle direction est de superviser l'organisation des conventions citoyennes, l'association des citoyennes et citoyens tirés au sort au sein des formations de travail, l'organisation de consultations en ligne et les saisines par voie de pétitions citoyennes.

l'expression citoyenne. Les citoyennes et citoyens n'osent pas toujours prendre la parole ou se rallient souvent à celui d'entre eux adoptant un rôle de porte-parole. L'animation des groupes de travail par des membres du CESE a aussi mis en exergue les différences d'expérience institutionnelle, de capital politique et de connaissances entre citoyens et membres du CESE.

L'évaluation tire un bilan positif de l'expérience d'intégration des citoyennes et citoyens par les membres du CESE, avant d'esquisser des pistes d'amélioration. Il n'y a pas de modèle établi prêt à appliquer. La participation citoyenne est un espace à investir et à inventer. Un meilleur encadrement des groupes citoyens, une formation préalable aux problématiques discutées, un allongement du temps de délibération ou encore une modification des processus de délibération font partie des propositions envisagées. ●

“Les engagements du CESE répondent à un manque de notre démocratie”

Pourquoi avoir accepté cette mission de garante du processus d'intégration de la parole citoyenne pour le CESE ?

D'une part, parce que c'est toujours instructif d'observer la vie démocratique sur le terrain. D'autre part, cela permet aux citoyennes et citoyens associés de pouvoir compter sur un tiers qui puisse, le cas échéant, recueillir leurs doutes et leurs difficultés. En l'occurrence, je n'ai été saisie ni de façon formelle ni de façon informelle par l'un ou l'autre des participants, ce qui est le signe que les exigences de sincérité, d'égalité, de transparence et d'impartialité ont été dans l'ensemble respectées. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas porté un regard critique sur la démarche : leur contribution au bilan est très utile pour affiner les prochaines expériences.

Comment les citoyennes et citoyens ont-ils été associés aux travaux ?

Pleinement : ils ont eu accès, au même titre que les conseillères et conseillers, aux informations, documents, auditions... Ils ont pu prendre la parole, proposer des amendements et voter sur l'avis, même si leurs voix ne sont pas formellement prises en compte. La qualité de l'accueil qui leur a été fait a indéniablement facilité leur

Les travaux de Sandrine Rui portent notamment sur les formes contemporaines de la démocratie participative. Elle a été garante de dispositifs de participation citoyenne, notamment pour le CESE dans le processus de l'avis sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes, qui a associé 12 citoyennes et citoyens tirés au sort.



Sandrine Rui, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Bordeaux et membre du Centre Émile Durkheim, laboratoire de sciences sociales

association au processus. Néanmoins, certaines étapes du travail comme les phases de lecture et d'amendement nécessiteraient un accompagnement renforcé pour qu'ils puissent s'en emparer pleinement.

Ce type d'association des citoyennes et citoyens s'observe-t-il dans d'autres assemblées représentatives, en France ou dans le monde ?

À ma connaissance, cette forme d'intégration à des assemblées représentatives ou à des commissions de travail existantes est inédite. Le plus souvent, les citoyennes et citoyens sont invités à prendre part à des dispositifs participatifs *ad hoc* qui leur sont dédiés et qui ont leurs propres modalités et méthodes de délibération. Proposer à des citoyennes et citoyens de venir réfléchir et dialoguer avec des acteurs de la représentation démocratique est une vraie singularité.

Les objectifs fixés de co-construction ont-ils été atteints ?

Il y a eu une contribution citoyenne à la fois directe et indirecte à l'avis et aux préconisations. De façon directe, les citoyennes et citoyens ont porté et défendu des problématiques qui leur





tenaient à cœur comme la reconnaissance du vote blanc. De façon indirecte, leurs étonnements ou témoignages ont conduit les conseillères et conseillers à argumenter ou infléchir certains points de vue.

La participation citoyenne est à la mode aujourd'hui, mais qu'apporte-t-elle à des travaux comme ceux du CESE ?

Depuis près de 30 ans, la participation citoyenne s'est imposée progressivement en France comme dans bien d'autres démocraties. On observe régulièrement un regain d'intérêt pour la démocratie participative, mais on sait qu'elle n'est pas toute la solution. Cela étant, les engagements du CESE répondent à un manque dans notre paysage démocratique : une articulation exemplaire entre les acteurs de la société civile organisée et les citoyennes et citoyens. Et ce, alors même que la démocratie participative est souvent plutôt pensée contre les corps intermédiaires. Les uns et les autres – et la démocratie dans son ensemble – ont tout à gagner de cette façon de considérer la société civile, dans toutes ses composantes, pour éclairer et peser sur les décisions publiques. ●

“ Proposer à des citoyennes et citoyens de venir réfléchir aux côtés d'acteurs de la représentation démocratique est une vraie singularité.

9 mars 2022. Quatre citoyennes et citoyens intégrés à la commission temporaire « Participation démocratique » reviennent sur cinq mois de travail lors d'une table ronde sur la participation citoyenne. À leurs côtés, les rapporteurs de l'avis Engagement et participation des jeunes, Kenza Occansey et Manon Pisani (2^e à g. et 1^{er} à d. sur l'estrade).

Des observateurs extérieurs pour évaluer l'intégration des citoyens

Dans le cadre de son processus de transformation, le CESE sollicite des regards extérieurs compétents pour évaluer son fonctionnement. Le Conseil a ainsi fait appel à une équipe de chercheurs de l'université Paris 8 pour observer la collaboration entre membres du CESE et citoyens au cours du travail sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes. Les 12 personnes tirées au sort ont-elles pu effectivement prendre la parole ? Leurs propositions ont-elles été prises en compte ? Comment ont-elles sociabilisé avec les conseillères et conseillers ? Le rapport fait apparaître des points de vigilance et des pistes de progression pour intégrer au mieux les citoyens lors des prochains travaux. L'objectif : qu'ils soient autant des acteurs que des ressources pour élaborer les futurs avis du CESE.

Paroles

de citoyens

Pendant cinq mois, Odile, Clément et dix autres citoyennes et citoyens ont fait partie de la commission temporaire « Participation démocratique » au même titre que les conseillères et conseillers du CESE. Ils ont participé à toutes les étapes des travaux : auditions, débats, discussions, vote. Ils font le bilan de cette expérience.

Quels ont été les temps forts de votre participation aux travaux du CESE ?

Clément. Le moment fort que je retiens, ce n'est pas le vote, mais la présentation de chacun au début des travaux, lors de la table ronde. Claire Thoury, la présidente de la commission, nous a posé quelques questions

et je me suis senti un peu plus proche de tout le monde.

“ Ce qui est fort, c'est que nous avons tous réussi à communiquer. J'ai l'impression qu'on a construit quelque chose, tous ensemble.

qu'on construit quelque chose, tous ensemble.

Clément. C'est sûr. Les auditions des personnalités qualifiées ont aussi été un moment fort. C'est le moment où j'ai senti qu'on entraînait vraiment dans le vif du sujet et qu'on allait avancer. Et ces spécialistes... j'ai trouvé leur disponibilité admirable et leurs avis nous ont éclairés.

Odile, 70 ans, et Clément, 24 ans, sont deux des douze citoyennes et citoyens qui ont été tirés au sort et intégrés à la commission temporaire « Participation démocratique ».
Ils reviennent sur l'élaboration de l'avis « Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes ».

Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Clément. Je retirerais une forme de satisfaction si je vois qu'on a été écoutés. On verra dans les mois et les années à venir si les propositions que l'on a faites dans cet avis trouvent une application, si des moyens vont vraiment être mis en œuvre pour améliorer le vote chez les jeunes.

Odile. En plus de ce sentiment d'utilité, je pense à quelque chose de plus personnel. Je viens du Sud et on parle énormément. Ici, j'ai appris à écouter les autres, à attendre la fin du temps de parole de chacun, à lever la main pour prendre la parole.

Quelle préconisation de l'avis avez-vous soutenue en particulier ?

Odile. Ce qui me tient le plus à cœur, c'est le vote blanc. Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas confiance. S'ils vont voter et choisissent de voter blanc, cela ne compte pas. Si on décide de comptabiliser le vote blanc dans les élections et que le pourcentage influe le résultat final, je pense que cela peut avoir un effet.

Clément. Moi, la préconisation que je retiens c'est celle qui traite du vote électronique ou par correspondance. Si ces mesures sont mises en place, je pense vraiment que le taux de participation explosera rapidement. C'est vraiment ce point que je vais surveiller de près. ●



Odile



Clément

Approfondir la démocratie

Table ronde sur la participation citoyenne

Le 15 mars 2022, à l'approche des deux échéances électorales, le CESE a accueilli dans son hémicycle une soirée de débats. Le sujet : comment réduire la distance entre les institutions et les citoyens ?

Comment démocratiser la France ? De quelle manière les citoyennes et citoyens peuvent-ils contribuer à l'élaboration des politiques publiques ? Cette table ronde a réuni des experts, des membres du CESE et des citoyens. « *Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est la conviction que le problème vient en partie du déficit démocratique. Ce n'est pas en verrouillant le système contre le peuple qu'on va améliorer la situation. C'est en incluant, en faisant de la place au citoyen* », a déclaré en introduction l'animatrice du débat, Hélène Landemore, professeure à l'université de Yale (États-Unis) et spécialiste des questions démocratiques.

Conventions citoyennes, droit au débat public, création d'une chambre du peuple tirée au sort, référendum révocatoire des élus..., les participants ont discuté de diverses expériences participatives et délibératives menées en France et dans le monde, recensées par le think tank britannique Chatham House. Ce projet d'audit démocratique propose une trentaine de propositions pour renforcer l'influence citoyenne sur les lois et politiques publiques. Les membres du CESE ont quant à eux présenté les expériences en cours et à venir au sein de l'institution. Le temps d'une journée, les intervenants en ont débattu et ont analysé la portée de dispositifs parfois radicaux pour avancer sur des questions de fond : que sont la légitimité, la représentation et la redevabilité ? ●



15 mars 2022. (g. à d.) H. Landemore (professeure à l'université de Yale), M.-C. Martel (vice-présidente à la participation), Sandrine et Emmanuel (citoyens), E. Jeanne-Rose (conseiller), C. Thoury (présidente de la commission temporaire Participation démocratique) ont discuté de la façon dont les citoyennes et citoyens peuvent contribuer à élaborer les politiques publiques.

“ L'ouverture à la participation citoyenne a été entreprise au CESE il y a six ans, bien avant de disposer d'un texte législatif. Elle visait plusieurs objectifs : l'expérimenter de manière à ne pas se priver de créativité, en connaître les effets à court et à long terme, trouver le meilleur mode de participation aux sujets que le CESE traite.

La question de la démocratie est trop importante pour le CESE pour risquer de l'abîmer. L'idée et l'intérêt de la participation citoyenne peuvent facilement être altérés, si on les traite trop légèrement ou si la redevabilité n'est pas assurée. C'est une question qui exige conviction et sérieux. Maintenant que ce droit d'initiative est inscrit dans la loi, le CESE l'utilise pleinement.



MARIE-CLAIRE MARTEL,
vice-présidente en charge de la participation citoyenne

Agir en lien avec

l'Euroméditerranéen

Pour jouer pleinement son rôle de relais, de médiateur, d'assembleur et d'amplificateur des opinions, le CESE souhaite articuler efficacement les dynamiques locales et les enjeux globaux. À ce titre, il entretient des liens réguliers avec ses homologues au niveau européen comme au niveau des régions françaises.

Une année sous le signe de l'Europe..... **46-47**

Vers une coopération renforcée avec les CESER..... **48-49**



pe et les res

22 et 23 novembre 2021.
Les présidents et secrétaires
généraux du Comité
économique et social
européen et des conseils
économiques et sociaux (CES)
nationaux.



Une année de travaux sous le signe de l'Europe

L'année 2022 a été marquée par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE). Une opportunité que le CESE a saisie pour mettre la question du rôle de la société civile organisée européenne à l'ordre du jour des enjeux clés pour la dynamique démocratique européenne.



13 OCTOBRE 2021

« 2022 : la relance du projet européen ? »

En amont de la PFUE, le CESE adopte la résolution sur la relance du projet européen (voir page 11) portée par la commission Affaires européennes et internationales, en présence de Clément Beaune, ministre délégué chargé de l'Europe. On y trouve des recommandations pour construire une Europe autonome, protectrice, solidaire, respectueuse des libertés et représentative de toutes les expressions. ●

Et aussi...

Thierry Beaudet a été élu Président de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) pour trois ans. Au programme de sa feuille de route : l'accès à l'eau, les droits des femmes, les enjeux climatiques, le développement économique et la jeunesse. ●



16 ET 17 OCTOBRE 2021

La Conférence sur l'avenir de l'Europe

Le CESE accueille la restitution nationale des conférences régionales sur l'avenir de l'Europe : 100 citoyennes et citoyens alimentent les priorités de la PFUE et la contribution française au rapport remis aux présidents des institutions européennes le 9 mai 2022. Au total, 800 personnes tirées au sort et 50 000 panélistes ont été consultés dans les pays membres et 43 000 contributions en ligne ont été recueillies. ●



22 ET 23 NOVEMBRE 2021

Travailler de concert avec les CES européens

Le CESE reçoit la réunion annuelle du Comité économique et social européen et des Conseils économiques et sociaux nationaux de l'Union. Tous les représentants soulignent l'importance de la démocratie participative pour une Union européenne plus forte et pérenne et souhaitent un véritable changement. L'occasion aussi pour plusieurs Conseils européens francophones, dont la Roumanie ou le Luxembourg, d'échanger pour tracer les premiers contours de la future mandature française. ●



15 DÉCEMBRE 2021

Échanges avec le Commissaire européen Nicolas Schmit

Le Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux salue la contribution du CESE à la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Nicolas Schmit a présenté l'ordre du jour de la Présidence française en matière sociale et son plan pour l'économie sociale et solidaire en Europe en lien avec les travaux du CESE sur ces questions. ●



9-10 MARS 2022

Soutien à l'Ukraine : les CES européens prennent position

Durant la séance plénière du 9 mars, Anatolii Kinakh, Président du CES tripartite d'Ukraine, fait une allocution très forte, retransmise en direct dans l'hémicycle du CESE. Le 10 mars, à l'initiative du Président du CESE Thierry Beaudet, douze CES européens signent une déclaration commune dénonçant l'agression de l'Ukraine par la Russie. Ils appellent la diplomatie à reprendre ses droits et gèlent toute activité dans le cadre de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), jusqu'à alors présidée par la Russie. Ils assurent de leur soutien inconditionnel les Ukrainiennes et Ukrainiens, et la société civile russe. Suivra le 19 avril 2022 une note d'alerte du CESE sur les conséquences pour la France de la guerre en Ukraine, contribuant ainsi à la mise en œuvre du plan de résilience économique et sociale du Gouvernement français. ●



12 AVRIL 2022

Vers une Europe de la santé ?

Le CESE adopte l'avis sur la construction d'une Europe de la santé (voir page 21). Il y promeut la construction d'un modèle de santé commun, reposant sur la solidarité et la cohésion sociale et territoriale. Il encourage une plus grande considération pour la santé animale et un respect des engagements environnementaux de l'Union européenne. ●

“ Construire
notre avenir
sur une base
participative ”



Entretien avec
Christa Schweng,
Présidente du
Comité économique
et social européen
(CESE)

Quelle est cette « Europe des sociétés civiles » que Thierry Beaudet et vous-même appelez de vos vœux ?

Nous demandons à construire notre avenir sur une base participative, en écoutant les idées de celles et ceux qui s'engagent sur le terrain. La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont une fois de plus montré la force de la société civile. Il y a là un savoir et une légitimité démocratiques qui peuvent nourrir les politiques nationales et rendre l'Union européenne plus autonome et résiliente. C'est aussi une façon de résister face à la montée des populismes.

Quel rôle peuvent jouer les CESE pour aller vers plus de démocratie participative au niveau européen ?

Nos institutions sont de très bons exemples de la manière dont la participation citoyenne peut renforcer la démocratie. Le CESE français peut servir d'exemple dans sa façon d'associer des citoyennes et citoyens à ses travaux. Le CESE européen progresse en effectuant le suivi des propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Comment s'organise la collaboration avec le CESE français ?

Nos institutions échangent régulièrement. Je remercie d'ailleurs le CESE français pour notre excellente coopération au sein du réseau des conseils économiques et sociaux européens, en particulier lors de la PFUE. ●

Vers une coopération renforcée avec les **CESER**

Les conseillères et conseillers du CESE sont convaincus que c'est du territoire qu'émergent l'engagement et le changement. Si le CESE travaille depuis longtemps en dialogue avec les élus locaux et les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), la nouvelle mandature ouvre la voie à une coopération renforcée avec ces acteurs.



Le CESE peut saisir une ou plusieurs instances consultatives auprès des collectivités territoriales selon la loi de 2021. Ces instances deviennent alors, de manière temporaire, parties prenantes de certains travaux des commissions. C'est le cas en particulier des CESER.

DES ÉCHANGES QUI S'INTENSIFIENT ET S'ORGANISENT

Les CESER et le CESE ont le même objectif : éclairer les pouvoirs publics, en l'occurrence locaux, grâce à l'expertise de la société civile organisée. Ils sont constitués de représentants d'associations et d'organisations présentes sur les territoires. Les liens entre ces institutions n'obéissent à aucun cadre hiérarchique ou fonctionnel, mais reposent sur une volonté de collaboration partagée.

Le CESE a ainsi sollicité les CESER de Nouvelle-Aquitaine, des Pays de la Loire et de Normandie pour construire l'avis sur les métiers de la cohésion sociale, adopté le 12 juillet 2022. Cette coopération a fait émerger des solutions directement issues du terrain. Michelle Bureau Deplanque, membre du CESER Pays de la Loire (voir ci-contre), a par exemple défendu, au cours des réunions de travail, des

préconisations sur la formation en alternance dans le secteur médico-social sous tension.

ARTICULER DÉFIS TERRITORIAUX, NATIONAUX ET GLOBAUX

En intensifiant les échanges, le Conseil souhaite faire de la démocratie de proximité une composante à part entière de la démocratie plus ouverte qu'il promeut. Dans le cadre de la réflexion sur l'accueil de la petite enfance, la coopération avec les CESER a permis d'aboutir à la recommandation phare de l'avis : attribuer aux communes et aux intercommunalités la compétence d'accueil des jeunes enfants, afin de corriger les inégalités constatées sur l'ensemble du territoire national.

Le CESE peut également solliciter les compétences spécifiques de certains membres des CESER pour répondre à des problématiques proprement territoriales. La délégation aux Outre-mer a ainsi auditionné Christophe Wachter, Président du CESER de Guadeloupe (voir ci-contre), à propos de la gestion de l'eau. Son expertise a permis de relier les problèmes rencontrés par les territoires ultramarins aux enjeux globaux de prise en charge de cette ressource par les pouvoirs publics. ●



4
avis sur
9

ont donné lieu à
l'audition d'au moins
un membre de CESER
par le CESE entre mai
2021 et mai 2022



7 juillet 2022.
À l'occasion de ses 50 ans, le CESER Nouvelle-Aquitaine organise un événement en présence notamment de Thierry Beaudet : Comment réinventer le débat public et transformer demain.

Faire rimer local et global

Deux membres de CESER ont été invités à contribuer à un des travaux du CESE, amenant ainsi un regard de terrain à une problématique nationale et renforçant la coopération entre les assemblées.

Selon le Président du CESE, le lien entre CESE et CESER est un moyen d'articuler dynamiques locales et enjeux globaux : qu'en pensez-vous ?

C. W. Il importe de bien comprendre les priorités, les capacités, les logiques et les dynamiques au niveau local : le soin apporté à articuler ces enjeux déterminera l'efficacité des réponses aux défis territoriaux et planétaires. Par exemple, pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique, les territoires des océans et de France hexagonale ont besoin d'être accompagnés par la puissance publique pour emprunter les voies qui leur permettront de préserver les équilibres qui leur sont propres. La réussite des grandes transitions dépend grandement de la capacité de modélisation de la puissance publique.

M. B. L'objectif est intéressant et partagé. Croiser nos regards permet d'améliorer les politiques publiques globales. Nos lectures des enjeux sont complémentaires. Le niveau local apporte une vision plus pointue sur le vécu des habitants dans les territoires. C'est important de pouvoir articuler ces visions avec les données nationales. Cette complémentarité est cependant à construire pour parvenir à une reconnaissance mutuelle des contributions de chaque assemblée.

Vous avez participé à l'avis du CESE sur la gestion de l'eau et de l'assainissement dans les territoires ultramarins. En quoi la contribution des membres des CESER aux travaux du CESE est-elle importante ?

C. W. Pour confronter notre situation avec celles des autres territoires, mais le sujet crucial est celui du pilotage des investissements. En Guadeloupe, nous devons nous relever de l'échec de cette mission de service public : la disponibilité et la qualité de la ressource et de l'assainissement comme l'état des réseaux affectent négativement l'environnement et la vie des habitants dans des proportions qui sont les pires de l'ensemble national français.

Vous avez été invitée à contribuer à l'avis sur les métiers de la cohésion sociale. En quoi la contribution des membres des CESER aux travaux du CESE est-elle importante ?

M. B. Pour avoir une lecture plus régionale. Le CESE a sollicité le CESER Pays de la Loire parce qu'il a repéré une contribution faite au schéma régional des formations aux métiers du sanitaire et du social. De son côté, il est allé à la rencontre des acteurs sur le terrain, a questionné *via* la plateforme du CESE près de 3 000 personnes : bénéficiaires de ces métiers, formateurs et professionnels. Les analyses produites dans le cadre de l'avis viennent par ricochet nourrir notre étude ; les approches nationale et régionale se complètent l'une de l'autre. Il serait désormais intéressant de progresser vers un traitement régional de ces données. ●



Christophe Wachter,
Président du CESER
de Guadeloupe



Michelle Bureau,
personnalité qualifiée au CESER
des Pays de la Loire

Travaux du CESE

Mai 2021 - mai 2022

| Date d'adoption | Titre | Nature | Saisine | Formation de travail | Dispositif de participation citoyenne | Rapporteurs Nom (groupe de représentation) |
|------------------|--|---------------|---|--|--|--|
| 6 juillet 2021 | Le passe sanitaire | Résolution | Saisine gouvernementale | Bureau | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupe citoyen ▶ Plateforme | Référents du Bureau <ul style="list-style-type: none"> ▶ Véronique Biarnaix-Roche (CFE-CGC) ▶ Marie-Andrée Blanc (Familles) ▶ Pascale Coton (CFTC) ▶ Benoît Garcia (CGT) ▶ Michel Chassang (Artisanat et Professions libérales) ▶ Catherine Pajarès y Sanchez (CFDT) |
| 13 octobre 2021 | 2022 : la relance du projet européen ? | Résolution | Saisine d'initiative | Bureau et Commission Affaires européennes et internationales | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Didier Kling (Entreprises) ▶ Françoise Sivignon (Associations) |
| 9 novembre 2021 | Contribution du CESE à l'élaboration de la stratégie nationale biodiversité 2021-2030 (SNB3) | Résolution | Saisine d'initiative | Bureau et Commission Environnement | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Élodie Martinie-Cousty (Environnement et nature) ▶ Marie-Hélène Meyling (CFDT) |
| 24 novembre 2021 | Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes | Résolution | Saisine d'initiative | Bureau et Délégation aux droits des femmes et à l'égalité | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Agathe Hamel (Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) ▶ Dominique Joseph (Santé et Citoyenneté) ▶ Patricia Blancard (CFDT) |
| 15 décembre 2021 | Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique | Avis | Saisine parlementaire – Assemblée nationale | Commission temporaire « Participation démocratique » | ▶ Questionnaire aux organisations | ▶ Thierry Cadart (CFDT) |
| 12 janvier 2022 | Métiers en tension | Avis | Saisine gouvernementale | Commission Travail et emploi | | ▶ Pierre-Olivier Ruchenstain (Entreprises) |
| 9 février 2022 | Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer | Avis de suite | Saisine d'initiative | Délégation aux Outre-mer | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Olivier Mugnier (Coopération) ▶ Inès Bouchaut-Choisy (Outre-mer) |
| 9 mars 2022 | Engagement et participation démocratique des jeunes | Avis | Saisine gouvernementale | Commission temporaire « Participation démocratique » | ▶ Groupe citoyen | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Kenza Occansey (Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse) ▶ Manon Pisani (Agriculture) |
| 22 mars 2022 | Vers un service public d'accueil de la petite enfance | Avis | Saisine gouvernementale | Commission Affaires sociales et santé | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Marie-Andrée Blanc (Familles) ▶ Pascale Coton (CFTC) |
| 23 mars 2022 | Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ? | Avis | Saisine gouvernementale | Commission Environnement | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Claire Bordenave (CGT) ▶ Nicolas Richard (Environnement et nature) |
| 5 avril 2022 | Plan national de réforme 2022 | Contribution | | Commission Affaires européennes et internationales | | ▶ Catherine Pajarès y Sanchez (CFDT) |
| 12 avril 2022 | Comment construire une Europe de la santé ? | Avis | Saisine d'initiative | Commission Affaires européennes et internationales | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Catherine Pajarès y Sanchez (CFDT) ▶ Benoît Miribel (Associations) |
| 13 avril 2022 | Climat, cyber, pandémie : le modèle assurantiel français mis au défi des risques systémiques | Avis | Saisine d'initiative | Commission Économie et finances | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Fanny Arav (UNSA) ▶ François-Xavier Brunet (Entreprises) |
| 19 avril 2022 | Note d'alerte sur les conséquences pour la France de la guerre en Ukraine | Déclaration | Saisine d'initiative | Bureau | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Michel Chassang (Artisanat et Professions libérales) ▶ Sébastien Windsor (Agriculture) |
| 24 mai 2022 | Pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires | Avis | Saisine d'initiative | Commission Affaires sociales et santé | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Agnès Popelin (Environnement) ▶ Isabelle Dorese (Associations) |

Les conseillères et conseillers du CESE

Membres de la mandature 2021-2026

(P) : président de groupe - acronymes : voir page suivante

| Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale | | |
|--|---|---|
| Nom | Profession | Organisation |
| Samira DJOUADI (P) | Déleguée générale de la fondation TF1 | Tous en stage |
| Madjid EL JARROUDI | Consultant | Agence pour la diversité entrepreneuriale |
| Said HAMMOUCHE | Entrepreneur | Mozaik RH |
| Patrick LÉVY-WAITZ | Cadre dirigeant | France Tiers Lieux |
| Sabine ROUX de BEZIEUX | Directrice générale de Notus technologies | Fondation de la Mer |
| Marianne TORDEUX BITKER | Affaires publiques, ancienne avocate | France digitale |
| Claire TUTENUIT | Ingénieur des mines | EpE |

| Agriculture | | |
|----------------------------|--|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Henri BIÈS-PÉRÉ (P) | Exploitant agricole | FNSEA |
| Antoine d'AMÉCOURT | Agriculteur-sylviculteur, artisan | Fransylva - Fédération des forestiers privés de France |
| Véronique BLIN | Viticultrice | FNSEA |
| Thierry COUÉ | Agriculteur | FNSEA |
| Jean-Yves DAGÈS | Exploitant agricole | Fédération nationale de la mutualité agricole |
| Alain DURAND | Directeur de l'UDAF retraité | Fédération nationale des chasseurs |
| Pascal FEREY | Agriculteur | APCA |
| Laurence FOURNIER | Agricultrice | FNSEA |
| Étienne GANGNERON | Agriculteur | FNSEA |
| Catherine LION | Cadre dirigeante | FNSEA |
| Manon PISANI | Salariée agricole | Jeunes agriculteurs |
| Florence SELLIER | Conseillère réglementaire agriculture et environnement | Fédération nationale des chasseurs |
| Christine VALENTIN | Agricultrice | APCA |
| Anne-Claire VIAL | Agricultrice, pharmacienne diplômée | APCA |
| Sébastien WINDSOR | Agriculteur | APCA |

| Alternatives sociales et écologiques | | |
|--------------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Marie-Noëlle ORAIN (P) | Agricultrice retraitée | Confédération paysanne |
| Cécile GONDARD-LALANNE | Employée à La Poste | Union syndicale Solidaires |
| Bernadette GROISON | Professeur des écoles | Fédération syndicale unitaire |
| Serge LE QUEAU | Cadre de La Poste retraité | Solidaires |

| Artisanat et professions libérales | | |
|------------------------------------|--|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Jean-Christophe REPON (P) | Maître artisan électricien | U2P |
| Dominique ANRACT | Boulangier-pâtissier | U2P |
| Michel CHASSANG | Médecin | U2P |
| Joël FOURNY | Modelleur-mécanicien | Chambres de métiers et de l'artisanat France |
| Jean-François GUIHARD | Maître artisan boucher-charcutier | Chambres de métiers et de l'artisanat France |
| Fabienne MUNOZ | Maître artisanne coiffeuse | U2P |
| Aminata NIAKATÉ | Avocate | U2P |
| Laure VIAL | Gestionnaire d'une entreprise de plomberie-chauffage | Chambres de métiers et de l'artisanat France |

| Associations | | |
|--------------------------------|--|---|
| Nom | Profession | Organisation |
| Marie-Amélie LE FUR (P) | Présidente du Comité paralympique et sportif français | Comité national olympique et sportif français |
| Souâd BELHADDAD | Fondatrice de Citoyenneté possible, journaliste, consultante en intelligence collective | Citoyenneté possible |
| Martin BOBEL | Coordinateur de réseau associatif | Le Mouvement associatif |
| Jean-Marc BOIVIN | Éducateur | Le Mouvement associatif |
| Lionel DENIAU | Directeur honoraire de l'association Ar-Roch | Collectif Handicaps |
| Jean-Karl DESCHAMPS | Cadre associatif | Le Mouvement associatif |
| Isabelle DORESSE | Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts | Collectif Alerte |
| Danièle JOURDAIN MENNINGER | Inspectrice générale des affaires sociales honoraire, retraitée | Le Mouvement associatif |
| Marie-Claire MARTEL | Présidente de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (COFAC) | Le Mouvement associatif |
| Benoît MIRIBEL | Secrétaire général de la fondation Une santé durable pour tous | Centre français des fonds et fondations |
| Viviane MONNIER | Directrice d'association, retraitée | Fédération nationale solidarités femmes |
| Françoise SIVIGNON | Médecin radiologue | Le Mouvement associatif |
| Jean-Pascal THOMASSET | Directeur de l'association AVEMA France victimes 01 | France victimes |
| Claire THOURY | Cadre associative | Le Mouvement associatif |

| CFDT | | |
|--------------------------------|---|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Albert RITZENTHALER (P) | Enseignant en lycée professionnel | CFDT |
| Thomas AONZO | Chef de projet OPS | CFDT |
| Patricia BLANCARD | Cheffe de projet informatique | CFDT |
| Thierry CADART | Enseignant | CFDT |
| Nathalie CANIEUX | Technicienne supérieure | CFDT |
| Soraya DUBOC | Ingénieure des industries agricoles et alimentaires | CFDT |
| Monique GRESSET BOURGEOIS | Urbaniste, directrice territoriale | CFDT |
| Pascal GUIHÉNEUF | Ingénieur dans les télécommunications | CFDT |
| Jean-Yves LAUTRIDOU | Chef de projet | CFDT |
| Sébastien MARIANI | Cadre de la SNCF | CFDT |
| Marie-Hélène MEYLING | Cadre d'entreprise | CFDT |
| Catherine PAJARÈS Y SANCHEZ | Chargée de mission | CFDT |
| Sophie THIERY | Cadre d'entreprise | CFDT |
| Franck TIVIERGE | Employé de banque | CFDT |

| CFE-CGC | | |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Véronique BIARNAIX-ROCHE (P) | Cheffe de projet | CFE-CGC |
| Valérie GAYTE | Chargée de mission | CFE-CGC |
| Fabrice NICOUUD | Représentant du personnel | CFE-CGC |
| Djamel SOUAMI | Cadre dirigeant | CFE-CGC |

| CFTC | | |
|-----------------------|---|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Éric HEITZ (P) | Cadre dirigeant | CFTC |
| Anne CHATAIN | Responsable de domaine administratif et technique | CFTC |
| Pascale COTON | Cadre dirigeante | CFTC |
| Manuel LECOMTE | Travail temporaire permanent | CFTC |

| CGT | | |
|------------------------------------|--|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Marie-Claire CAILLETAUD (P) | Ingénieure | CGT |
| Angeline BARTH | Administratrice spectacle vivant | CGT |
| Claire BORDENAVE | Économiste | CGT |
| Michèle CHAY | Coordinatrice | CGT |
| Alain DRU | Chef de service éducatif retraité | CGT |
| Gilles FOURNEL | Employé de la SNCF | CGT |
| Dominique GALLET | Enseignant en lycée professionnel | CGT |
| Benoît GARCIA | Inspecteur des finances publiques | CGT |
| Anne GARRETA | Animatrice syndicale | CGT |
| David MEYER | Économiste d'entreprise | CGT |
| Jean-François NATON | Conseiller confédéral | CGT |
| Mohammed OUSSÉDIK | Technicien verrier | CGT |
| Mourad RABHI | Secrétaire général Fédération textile habillement cuir | CGT |
| Fabienne TATOT | Ingénieure des travaux publics de l'État | CGT |

| CGT-FO | | |
|---------------------------|---|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Béatrice CLICQ (P) | Fonctionnaire | CGT-FO |
| Alain ANDRÉ | Cadre chez EDF | CGT-FO |
| Sébastien BUSIRIS | Cadre de banque | CGT-FO |
| Serge CAMBOU | Cadre chez Orange | CGT-FO |
| Dominique DELAVEAU | Employée de banque | CGT-FO |
| Gilles GOULM | Ouvrier de l'État, chef d'équipe au ministère de la Défense | CGT-FO |
| Christine MAROT | Attachée au ministère de l'Intérieur | CGT-FO |
| Jean-Yves SABOT | Permanent syndical | CGT-FO |
| Sylvia VEITL | Secrétaire fédérale | CGT-FO |

| Coopération | | |
|------------------------------|--|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Christophe GRISON (P) | Agriculteur | Coopération agricole |
| Jacques LANDRIOT | Retraité, président d'honneur du groupe UP | Confédération générale des sociétés coopératives |
| Olivier MUGNIER | Juriste | Fédération nationale des sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré (FNSC HLM) |

| Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse | | |
|--|-----------------------------------|---|
| Nom | Profession | Organisation |
| Helno EYRIEY (P) | Étudiant en lettres modernes | Union nationale des étudiants de France |
| Agathe HAMEL | Coordinatrice de projets jeunesse | Forum français de la jeunesse |
| Evanne JEANNE-ROSE | Animateur pédagogique | Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire |
| Kenza OCCANSEY | Consultant | Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) |

| Entreprises | | |
|-------------------------------|---|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Anne-Marie COUDERC (P) | Cheffe d'entreprise | MEDEF |
| François ASSELIN | Chef d'entreprise | CPME |
| Jean-Lou BLACHIER | Gérant de société | CPME |
| François-Xavier BRUNET | Agent général d'assurance | CCI France |
| Dominique CARLAC'H | Cheffe d'entreprise | MEDEF |
| Bruno CAVAGNÉ | Chef d'entreprise | MEDEF |
| Jacques CREYSSEL | Délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution | MEDEF |
| Danielle DUBRAC | Administratrice de biens immobiliers | CCI France |
| Paola FABIANI | Chef d'entreprise | MEDEF |
| Didier GARDINAL | Chef d'entreprise retraité | CCI France |
| Pierre GOGUET | Chef d'entreprise | CCI France |
| Catherine GUERNIOU | Gérante de société | CPME |
| Philippe GUILLAUME | Agent immobilier | CPME |
| Nadine HAFIDOU | Cheffe d'entreprise | CCI France |
| Didier KLING | Expert-comptable, commissaire aux comptes | CCI France |
| Vincent MOISSELIN | Directeur du syndicat national des entreprises artistiques et culturelles | Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma |
| Stéphanie PAUZAT | Cheffe d'entreprise | CPME |
| Pierre-Olivier RUCHENSTAIN | Directeur général | FEPEM |
| Fany RUIN | Fabricante textile et objet | CCI France |
| Olivier SALLERON | Chef d'entreprise | MEDEF |
| Michèle SALVADORETTI | Directrice générale | CPME |
| Anouk ULLERN | Dirigeante d'entreprises | CPME |
| Gilles VERMOT DESROCHES | Directeur Citoyenneté chez Schneider Electric | MEDEF |
| Hugues VIDOR | Directeur général d'ADEDOM | UDES |

| Familles | | |
|--------------------------------|--|---|
| Nom | Profession | Organisation |
| Marie-Pierre GARIEL (P) | Juriste et mère de famille | UNAF |
| Marie-Josée BALDUCCHI | Présidente de l'Udaf de Loire-Atlantique | UNAF |
| Josiane BIGOT | Magistrat honoraire | Convention nationale des associations de protection de l'enfant |
| Marie-Andrée BLANC | Cadre administrative et financière, retraitée | UNAF |
| Bernard DESBROSSES | Agent de maîtrise, retraité | UNAF |
| Pierre ERBS | Directeur de la protection sociale agricole à la MSA, retraité | Confédération française des retraités |
| Claudie KULAK | Éditrice | Compagnie des aidants |
| Dominique MARMIER | Agriculteur | UNAF |
| Marie-Claude PICARDAT | Psychiatre et psychanalyste | Association des parents et futurs parents gays et lesbiens |

| UNSA | | |
|---------------------------|---|--------------|
| Nom | Profession | Organisation |
| Martine VIGNAU (P) | Contrôleuse principale des finances publiques | UNSA |
| Fanny ARAV | Économiste, affaires publiques | UNSA |
| Saïd DARWANE | Chargé d'études et formation | UNSA |
| Jean-Marie TRUFFAT | Encadrant transport | UNSA |

| Environnement et nature | | |
|---------------------------|--|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Pascal MAYOL (P) | Ingénieur écologue | FNH |
| Jean-David ABEL | Formateur | FNE |
| Jean-Marie BEAUVAIS | Économiste, retraité | Fédération nationale des associations d'usagers des transports |
| Sylvain BOUCHERAND | Chef d'entreprise | Humanité et biodiversité |
| Lucien CHABASON | Consultant | Institut du développement durable et des relations internationales |
| Cécile CLAVEIROLE | Consultante et journaliste indépendante | FNE |
| Florent COMPAIN | Gérant | Les Amis de la Terre |
| Antoine GATET | Juriste associatif | FNE |
| Julia GRIMAUULT | Cheffe de projet | Institut de l'économie pour le climat |
| Venance JOURNÉ | Chercheuse CNRS, retraitée | Réseau Action Climat France |
| Juliette KACPRZAK | Chargée de plaidoyer et campagnes | Fonds mondial pour la nature (WWF France) |
| Guilhem LESAFFRE | Professeur de lettres modernes, retraité | LPO |
| Élodie MARTINIE-COUSTY | Spécialiste architecture d'intérieur durable | FNE |
| Cécile OSTRIA | Docteur en écologie | FNH |
| Agnès POPELIN-DESPLANCHES | Militante associative | FNE |
| Pauline RATTEZ | Ingénieure agronome spécialisée en politiques de l'environnement | LPO |
| Nicolas RICHARD | Expert biodiversité | FNE |
| Nathalie VAN DEN BROECK | Océanographe | Surfrider Foundation Europe |

| Non-inscrits | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom | Profession | Organisation |
| Jean-Louis JOSEPH (P) | Agriculteur | Fédération des parcs naturels régionaux |
| Alain BAZOT | Enseignant universitaire en inactivité | UFC-Que Choisir ? |
| Bernard BRETON | Directeur d'un bureau d'études, retraité | FNPF |
| Yazid CHIR | Conseiller diversité et inclusion | Nos quartiers ont des talents |
| Maria-Eugenia MIGNOT-VERSCHEURE | Architecte, retraitée | FNPF |
| Daniel-Julien NOËL | Avocat à la cour, ancien Bâtonnier | CNPL |
| Alain POUGET | Agriculteur | Coordination rurale |

| Outre-mer | | |
|---------------------------------|---|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Inès BOUCHAUT-CHOISY (P) | Cheffe d'entreprise | Représentants de la zone de l'océan Atlantique |
| Ghislaine ARLIE | Directrice d'un syndicat intercommunal, retraitée | Représentants de la zone de l'océan Pacifique |
| Yannick CAMBRAY | Artisan | Représentants de la zone de l'océan Atlantique |
| Éric LEUNG-SAM-FONG | Chef d'entreprise | Représentants de la zone de l'océan Indien |
| Pierre MARIE-JOSEPH | Chef d'entreprise | Représentants de la zone de l'océan Atlantique |
| Sarah MOUHOSSOUNE | Greffière au tribunal judiciaire de Mamoudzou (Mayotte) | Représentants de la zone de l'océan Indien |
| Hélène SIRDER | Avocate au barreau de la Guyane | Représentants de la zone de l'océan Atlantique |
| Tu YAN | Fonctionnaire territorial, retraité | Représentants de la zone de l'océan Pacifique |

| Santé et citoyenneté | | |
|-----------------------------|---|--|
| Nom | Profession | Organisation |
| Dominique JOSEPH (P) | Inspectrice divisionnaire DGFiP | FNMF |
| Thierry BEAUDET | Professeur des écoles | FNMF |
| Jérémie BOROY | Collaborateur de cabinet | Conseil national consultatif des personnes handicapées |
| Philippe DA COSTA | Membre du comité de direction groupe AG2R La mondiale, en charge des affaires publiques | Croix-Rouge française |
| Gérard RAYMOND | Cadre supérieur dans la tannerie et la mégisserie, retraité | France Assos Santé |

Membres du Bureau

| Nom | Fonction |
|--------------------------|------------------|
| Thierry BEAUDET | Président |
| Jean-David ABEL | Vice-président |
| Marie-Andrée BLANC | Vice-présidente |
| Michel CHASSANG | Vice-président |
| Pascale COTON | Vice-présidente |
| Jacques LANDRIOT | Vice-président |
| Marie-Claire MARTEL | Vice-présidente |
| Kenza OCCANSEY | Vice-président |
| Martine VIGNAU | Vice-présidente |
| Benoit GARCIA | Vice-président |
| Thierry CADART | Questeur |
| Pierre GOGUET | Questeur |
| Véronique BIARNAIX-ROCHE | Secrétaire |
| Béatrice CLICQ | Secrétaire |
| Philippe DA COSTA | Secrétaire |
| Bernadette GROISON | Secrétaire |
| Patrick LÉVY-WAITZ | Secrétaire |
| Daniel-Julien NOËL | Secrétaire |
| Hélène SIRDER | Secrétaire |

Acronymes

APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CCI France : Chambres de commerce et d'industrie françaises
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement-CGC
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT : Confédération générale du travail
CGT-FO : Confédération générale du travail-Force ouvrière
CNPL : Chambre nationale des professions libérales
CPME : Confédération des petites et moyennes entreprises
EpE : Association française des entreprises pour l'environnement
FEPEM : Fédération des particuliers employeurs
FNE : France Nature Environnement
FNH : Fondation pour la nature et l'homme
FNMF : Fédération nationale de la mutualité française
FNPF : Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
LPO : Ligue de protection des oiseaux
MEDEF : Mouvement des entreprises de France
U2P : Union des entreprises de proximité
UDES : Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
UNAF : Union nationale des associations familiales
UNSA : Union nationale des syndicats autonomes

La responsabilité sociale et environnementale

Une priorité transversale

Dans le contexte de renforcement des mesures de sobriété énergétique et d'exemplarité environnementale, le CESE réaffirme son engagement à travers une stratégie globale et pluriannuelle en matière de responsabilité sociale et environnementale des organisations (RSO).

Adoptée par le Bureau du CESE en septembre 2020, la feuille de route de cette démarche responsable connaît depuis juin 2022 une forte accélération. Conformément au souhait du Secrétaire général et de la gouvernance de l'institution, l'objectif est de faire de la démarche responsable une des priorités transversales de l'action du CESE en tant qu'organisation.

Quelques exemples concrets :

- ↳ **la contribution à l'économie solidaire par l'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics : recours à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour des prestations complémentaires de restauration ;**
- ↳ **l'engagement employeur en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au travail : facilitation de l'usage des mobilités douces, aménagement d'espaces de convivialité et de travail partagés au sein du Palais d'Iéna ;**
- ↳ **le respect de la biodiversité et de la préservation des ressources : végétalisation des espaces communs extérieurs, remplacement des luminaires par ampoules à basse consommation et LED.**

UNE FEUILLE DE ROUTE ET UN PILOTAGE MULTIPARTITE

Dans le prolongement de cette montée en puissance, un comité de pilotage associant des membres de la direction administrative et trois conseillères et conseillers a été organisé en septembre 2022 à la demande du Président et du Bureau du CESE. Outre la définition des axes détaillés du dispositif de RSO et le suivi de l'avancement des actions, ce comité a pour mission de développer la redevabilité en la matière auprès des parties prenantes du CESE. Au premier semestre 2023, l'ensemble de la communauté de travail sera mobilisée de manière participative pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie de RSO.

DES MESURES CONCRÈTES POUR LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Coordonnés par le Secrétariat général qui assure le pilotage du dispositif, les directions et services administratifs du CESE consacrent une partie de leurs crédits budgétaires à des opérations de mise en œuvre concrète de cette démarche de responsabilité et à des projets en matière de transition écologique et sociale (voir ci-contre). Ils œuvrent également au suivi des indicateurs de reporting définis dans la stratégie RSO.

En matière de responsabilité, il est aussi question de savoir si l'action de l'institution est efficace et utile. C'est pour cette raison que le CESE fait de l'évaluation quantitative et qualitative de l'impact de ses travaux (avis, rapports, participation citoyenne), tant sur ses parties prenantes (dont le Gouvernement et le Parlement) que sur les citoyennes et citoyens, un axe prioritaire de sa démarche de RSO. ●

150 agents au service de l'institution

Aux côtés du cabinet de la Présidence et du Secrétariat général, les agents sont répartis en plusieurs directions : la direction des services consultatifs, les directions en charge de la séance et de l'édition, de l'administration et des finances, des systèmes d'information et usages numériques, des ressources humaines, de la participation citoyenne, de la communication externe et interne, de l'innovation, des affaires européennes et internationales, de l'accueil du public et du patrimoine immobilier.

Les agents du CESE sont polyvalents. Certains effectuent par exemple plusieurs tâches dans une même journée, en étant technicien du bâtiment le matin et ingénieur du son l'après-midi lors de la séance plénière.

Budget 2021 du CESE

46 138 963 €

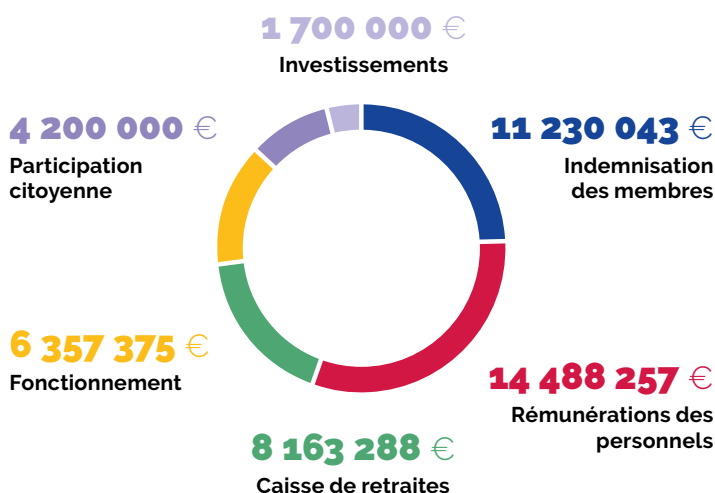


44 438 963 €
de participation de l'État

1 700 000 €

de ressources propres (provenant essentiellement de la mise à disposition de locaux)

Dépenses



Un collège de déontologie au CESE

En instaurant en mars 2022 un collège de déontologie voulu par la réforme de janvier 2021, le CESE est entré dans le droit commun de la moralisation de la vie politique.

Tirant parti de l'expérience du Parlement en la matière, le CESE a constitué un collège de six membres indépendants : trois anciens conseillers et trois membres extérieurs, désignés par le Conseil d'État, la Cour des comptes et la Cour de cassation. L'un des membres extérieurs préside le collège.

Depuis son installation, le collège a élaboré un code de déontologie, adopté par l'assemblée plénière le 27 septembre 2022 et approuvé par le décret de la Première ministre n° 2022-1436 du 16 novembre 2022. Il peut être saisi de toute question déontologique concernant les conseillers et conseillers, et les personnes extérieures participant aux travaux du CESE comme les citoyennes et citoyens tirés au sort.

Bien qu'indépendants, les membres du collège font partie de la vie de l'institution et se réunissent régulièrement au Palais d'Iéna.

Direction de la publication : Thierry Beudet.

Coordination CESE : Pauline Andrieu, Léda Bontosoglou,
Virginie Clérisse, Manuella Rubio.

**Conception éditoriale et graphique, rédaction, réalisation
et fabrication** : ANIMAL  PENSANT

L'équipe remercie les équipes du Conseil économique, social
et environnemental, et les personnes qui ont accepté de prendre part
à l'élaboration de ce document.

Crédits photographiques : P. 1, 2, 24, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 37, 39, 40,
42, 43, 44, 45, 46 : Katrin Baumann | P. 3 : Benoît Granier | P. 29 : DR CESE |
P. 30 (portrait) : DR | P. 33 (G. Asenjo) : Guillaume Fauveau | P. 40 : Arthur
Pequin | P. 47 : DR | P. 48 : DR CESER Nouvelle-Aquitaine |
p. 49 (portraits) : DR.

Imprimé en France sur papier Condat Mat PEFC 100 %
par la Direction de l'information légale et administrative.
La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre
jusqu'aux papiers et la garantie que les bois utilisés
pour la production des fibres papetières ne participent pas
à la déforestation et respectent les fonctions environnementales
et sociales de la forêt.



9 place d'Éna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00

www.lecese.fr

Suivez le CESE sur

